



LE VILLAGE

VIVRE, CULTIVER &
CONSTRUIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

www.associationlevillage.fr



« Au panthéon des grands Droits consacrés, inscrivons un Droit aux poétiques du vivre, et plus encore à celles de la mondialité et de la Relation. Dans la relation, la différence devient sans absolu de référence : à la fois permanente, changeante et dynamique. »

Patrick Chamoiseau - "Frères migrants"



LE VILLAGE
VIVRE, CULTIVER &
CONSTRUIRE

1993 - 2018 : 25 ANS D'HISTOIRE !

1992 À L'ORIGINE DU VILLAGE

L'Association 3 T "Tradition Technique Terre" et l'association ACCES

- Mise à disposition d'une ferme avec 16 ha de terre aux Iscles du Temple
- Construction du premier pavillon témoin

16 JUIN 1993



Création de l'association Le Village

1995

- 1^{ère} collaboration avec Craterre,
- Construction briqueterie
- Projet de construction de 35 pavillons

2001



Lancement de la construction des 10 Pavillons

2002

1^{ère} convention de partenariat avec la Fondation Abbé Pierre

2004

- Reconnaissance "Pension de Famille"
- 1^{ère} résidence d'artiste avec l'atelier d'écriture de Michèle Addala

2008



Relance de la production de Brique de Terre Compressée

2011



1^{er} chantier extérieur

2013



Ouverture de l'accueil immédiat, à Cavaillon

2014



Ouverture de la Maison Commune à Cavaillon

2016

Lancement de la médiation de rue à Cavaillon et l'Isle/Sorgue

2017



Ouverture de la Maison du Bassin à l'Isle/Sorgue

2018



Aménagement de la Pension de famille aux Iscles du Temple

SOMMAIRE

L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES ET EN IMAGES I

NOTRE ORGANISATION..... I

NOS ACTIONS EN 2018 I

- La Médiation de Rue
- La Maison Commune
- La Maison du Bassin
- La Référence RSA
- L'Accueil Immédiat
- La Maison Relais / Pension de Famille
- L'Accès à la Culture
- La Maison des Jours meilleurs
- Le Chantier d'Insertion

UN POINT SUR LES FINANCEMENTS..... I

ILS NOUS SOUTIENNENT, NOUS LES REMERCIONS I

LES MOTS DE VINCENT I

DOSSIER DE PRESSE..... I

GLOSSAIRE I

L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES ET EN IMAGES

Les chiffres clés en 2018



72 personnes

Hébergées et/
ou logées



232 personnes

Accueillies aux
accueils de jour



128 personnes

En très grande précarité,
accompagnées en
Médiation de rue



86 personnes

Accompagnées vers
le retour à l'emploi



18 054 repas

Servis à la cantine



8 actions

De l'urgence
à l'insertion



6 tonnes

De fruits & légumes
glanés et donnés



912 Paniers

de légumes



14 320 BTC

Briques en Terre
Crue compressées



20 personnes

Salariées permanentes



60 personnes

Bénévoles impliquées
dans nos actions



15 partenaires

Financiers

NOTRE ORGANISATION

Association de loi 1901, déclarée d'intérêt général, **Le Village** est animé par une équipe de 20 salariés et 19 administrateurs qui met en musique le projet associatif.

« L'objet de l'association est l'accueil, l'hébergement, la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en grandes difficultés pour leur permettre de sortir des situations de précarité dans lesquelles elles se trouvent et de parvenir à une autonomie de vie. L'aide alimentaire est un des moyens d'action de l'association ».

Article 2 des Statuts, révisés lors de l'Assemblée Générale de juin 2013

Siège social :

Les Iscles du Temple - BP 10 056
84 302 CAVAILLON Cedex
Tel : 04.90.76.27.40
Courriel : accueil@associationlevillage.fr
Site : www.associationlevillage.fr
Facebook : [association Le Village](https://www.facebook.com/association-Le-Village)

Nos valeurs :

Solidarité

Fraternité

Citoyenneté

Écologie

TROUVER UN TOIT

La pension de famille affiliée au réseau de la Fondation Abbé Pierre : 40 personnes accueillies par an en logement individuel, partagé, ou en pavillon.

Un lieu de vie où chacun peut rester le temps nécessaire. Certaines personnes y habitent de façon durable.

L'hébergement d'urgence : 5 places, pour environ 40 personnes à l'année. Personnes orientées par le 115. Souvent dans des situations de crise et de grande détresse personnelle.



TROUVER LE CHEMIN DE L'EMPLOI

Le chantier d'insertion emploie 70 personnes en insertion sur l'année, dans 3 ateliers :

➤ **Vie quotidienne** : gère la cantine associative (ouverte à tous les midis), l'entretien des locaux et la lingerie des personnes accueillies.

➤ **Maraichage** : production de légumes en agriculture biologique et vente de paniers.

➤ **Éco-construction** : production d'éco-matériaux (briques en terre, enduits terre, balle de riz) et prestations extérieures de chantiers.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

La médiation de rue : pour aller à la rencontre des personnes les plus précaires et fragiles là où elles sont.

Deux accueils de jour, à Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue : douche, lessive, collation, bagagerie, chaleur humaine sont proposés à des personnes isolées.

Une référence RSA : accompagnement des personnes les plus démunies et ouverture de leurs droits.

SE RETROUVER

L'orchestre Village Pile Poil, composé de résidents, salariés, bénévoles, répète toutes les semaines et a même enregistré un album et un clip.

L'accueil d'artistes extérieurs en résidence pour de la création artistique.

L'accès facilité à des spectacles en partenariat avec "La Garance" Scène Nationale de Cavaillon et Culture du cœur.

La coordination du Festival "C'est Pas Du Luxe", avec la Fondation Abbé Pierre et "la Garance" Scène Nationale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le Conseil d'Administration au 10/09/2018

Co-Présidents : Nicole Hullein et Alain-Pierre Lilot

Co-Trésoriers : Brigitte Lefebvre et Gérard Lloret

Co-Secrétaires : Yvette Lilot et Alain Morel

Membres de droits :

Conseil Départemental de Vaucluse : S. Bouchet
Ville de Cavaillon : E. Amoros

Banque Alimentaire 84
Secours Populaire Français

Membres bénévoles :

Michèle Blanc
Agnès Delclos
Monique Lauvergnas
Marie Flores
Dominique Guillaume
Jean-Michel Gremillet
Jacky Quemener
Franck Chardigny
Thomas Gentil

4 Représentants des personnes accueillies par tirage au sort

4 Représentants des salariés permanents : 2 Délégués du personnel, et 2 par tirage au sort



Pôle Logement / Hébergement

*Pension de famille,
Accueil immédiat*

Pôle Insertion Professionnelle

Chantier d'insertion

Pôle Accompagnement Social

*Référence RSA, Accueil de jour,
Médiation de rue*

Thomas Nanni

Magali Gillibert

Hôtes Pension de famille

Martial Vitteau

Accompagnant socio-éducatif

Anne Deransart

Cueillettes Solidaires

Camille Berland

Accueillant Accueil Immédiat

Thomas Henrion

Coordinateur CPDL

Laurent Mulheim

Maraîchage

Sophie Alvado

Vie Quotidienne

Alain Micoulet - Miguël Ruiz Luna

Pôle Écomatériaux

Florian Istria

Arsene Otmani

Chantiers extérieurs

Lisa Gastaldi - Martial Vitteau

Accompagnants socio-professionnel

Magali Gillibert

Référence RSA

Paul Mourges

Accueillant Maison Commune

Marie-Elise Riman

Accueillant Maison du Bassin

Thomas Nanni

Solenne Taveau

Médiation de rue

Les fonctions supports

Accueil et secrétariat – Corinne Dalmasso

Administration et comptabilité – Jackie Severi

Animation et coordination – Vincent Delahaye, Anne Leymat

Composition au 31/12/18

En 2018, l'organisation des équipes c'est :

1. Une équipe permanente



20 personnes salariées

- ❖ 16 personnes en CDI
- ❖ 4 personnes en CDD

Ratio hommes / femmes :

40 % de femmes 60 % d'hommes

Moyenne d'âge : 41 ans



2. Une attention sur l'insertion des jeunes



3 personnes en Service Civique



8 stagiaires accueillis

3. Le bénévolat : une vraie ressource diversifiée



60 Bénévoles

En 2018, Le Village a eu recours au service de 60 personnes bénévoles dans ses différentes missions.

Elles assurent des fonctions d'accueil et d'écoute de personnes en difficulté et soutiennent également les équipes de salariés dans le développement et la gouvernance des projets, sans oublier les temps de Bureau et de Conseil d'administration.

Pour 2018, ce bénévolat représente 7 207 heures effectuées (contre 6 875 heures en 2017) qui sont valorisées à 98 264 Euros (cette année, la valorisation a intégré les charges sociales), soit l'équivalent de 4,5 temps plein à l'année.

4. La vie associative :

Nombre d'adhérents en 2018 : 106

Nombre adhérents en 2017 : 133

LA COMMUNICATION

❖ L'association Le Village sur la toile



L'audience du Village sur la toile a continué de progresser au cours de l'année 2018.

De plus en plus de personnes ont interagi avec la «Communauté Village sur la toile» :

Sur le site internet : www.associationlevillage.fr :
5 935 visiteurs sur le site, plus de 8 000 sessions sur l'année, et 20 624 pages vues !

Sur la page Facebook, page du Village vous êtes 370 personnes à nous suivre, merci !

Chacun(e) peut ainsi relayer et partager ces infos avec ses ami(e)s par mail, Facebook....

Au plaisir donc de nous y retrouver.

❖ La vie au Village

Destinée aux membres du Conseil d'Administration, aux adhérents, aux personnes bénévoles, salariés et accueillies, cette page d'info a pour objectif de relater, de façon succincte, la vie de l'association.

Elle sort tous les 2 mois au rythme du Conseil d'Administration. 7 numéros + 1 supplément sont sortis en 2018. Les exemplaires sont consultables à l'accueil de l'association et sur le site internet page « actualités ».



Les évènements marquants de l'année 2018



Janvier

Soirée Duo Poésie/Musique

à la salle à manger du Village,
Benoît Magnat accompagné
d'un guitariste, a ravi les
oreilles des invités au travers
de ses poèmes.



Février



Mars

La réunion publique en mairie de
Mallemort de Provence, ayant
pour objectif la présentation du
projet « **Maisons des Jours
Meilleurs** »

Glanage

Une nouvelle cuvée de jus de
fruits est sortie du pressoir :
Carottes/clémentines.



Avril

Bal Folk

Animé par l'épatant groupe
« Les Patassons » avec un
repas élaboré et servi par
l'atelier « Vie quotidienne ».



Mai

ATD ¼ Monde

Thème : « Mise en
œuvre des droits
culturels dans les
structures d'accueil des
mal-logés ».



Juin

La Fête du Village

Tournoi de pétanque
Poésie - Nicolas Allwright
Repas partagé
Village Pile Poil et
La Fanfare Hauts les Mains.

Juillet

4/07 : Baignades au lac d'Orgon
8/07 : Mer La Couronne
16 au 22/07 : Séjour à côté
d'Albi dans Le Tarn, à La
Maison d'Emmaus

Aout

5/08 : Sortie Accroc-
branches à la Palud pour
la Pension de Famille

Septembre

Festival « C'est Pas Du Luxe »
CPDL le 21, 22, 23 en Avignon



Octobre



Novembre

Déménagement
Direction La Rivale /
Les Iscles du Temple



Décembre

Repas de Noël + loto au Village
Repas de Noël à
La Maison Commune

Et tout au long de l'année : émotions, plaisir, dignité et fierté étaient à chaque fois au rendez-vous !

NOS ACTIONS EN 2018

Page

LA MÉDIATION DE RUE..... 11

LA MAISON COMMUNE..... 15

LA MAISON DU BASSIN..... 19

LA RÉFÉRENCE RSA..... 26

L'ACCUEIL IMMEDIAT..... 28

LA MAISON RELAIS / PENSION DE FAMILLE..... 33

- L'accompagnement social
- L'Hôte
- Les Cueillettes Solidaires
- L'atelier vélo

LA MAISON DES JOURS MEILLEURS..... 47

L'ACCES À LA CULTURE..... 48

LE CHANTIER D'INSERTION..... 51

- L'accompagnement socio-professionnel
- L'atelier Vie Quotidienne
- L'atelier Maraîchage
- Le Pôle Eco-construction

.

LA MÉDIATION DE RUE

Solenne, Marie Elise, Thomas et Michel

Au cours de l'année 2018, sur les territoires de L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon, nous avons rencontré :



132 personnes différentes

69 personnes à L'Isle-sur-La-Sorgue

63 personnes à Cavaillon



20 partenaires mobilisés

Au cours de **125** maraudes, nous avons effectué **812** contacts, soit une moyenne de **6** contacts par maraude.

1. Rappel de la mission

Notre travail consiste à aller à la rencontre des personnes qui vivent dans la rue. Le premier objectif de La Médiation est de restaurer ou de maintenir un lien social. Lors du premier contact, nous nous présentons et échangeons quelques paroles. Si besoin, nous pouvons indiquer à la personne où aller boire un café, où laver son linge, où obtenir une aide alimentaire, ou encore où dormir...Au fil du temps et des rencontres, nous tentons de « tricoter » un lien qui permettra à la personne peut-être, et si besoin, d'exprimer une demande. La demande peut être simple, telle que trouver un sac à dos ou retrouver son chien perdu ou bien plus élaborée, telle qu'accéder à des ressources financières, à des soins médicaux ou bien, pourquoi pas, à un logement. S'il y a demande, nous accompagnons alors la personne dans la réalisation de celle-ci. Pour cela, en fonction des situations, nous pouvons l'orienter ou bien l'accompagner physiquement vers les structures institutionnelles et associatives adéquates. La Médiation, comme son nom l'indique, est une passerelle entre les personnes qui vivent dans la rue et les acteurs professionnels.

2. Qui sont les personnes rencontrées ?

Les personnes que nous rencontrons sont des **personnes sans domicile fixe**. Certaines dorment à même la rue, d'autres trouvent des abris de fortune tels que sanitaires publiques, caves, sas de banques, locaux désaffectés. D'autres encore dorment dans leurs voitures ou bien se font héberger. Nous rencontrons également des personnes **avec domicile fixe** mais qui vivent dans la rue. Celles-ci évoquent la solitude de leur logement, une incapacité à entretenir ce logement ou encore un réseau social qui est présent dans la rue. Les personnes rencontrées ont, pour la plupart, entre 30 et 60 ans. Beaucoup ont des addictions (alcool et drogues). A la Maison Commune, nous rencontrons des **travailleurs saisonniers** italiens et espagnols d'origine maghrébine, ou provenant des pays de l'Est. Discrets, ces derniers n'arpentent pas les rues et font rarement la manche. Investissant des squats ou habitant dans leurs voitures, ils effectuent des emplois saisonniers mal rémunérés. Ils expriment peu de demandes et sollicitent rarement le 115. Certains **déboutés du droit d'asile** se retrouvent également dans la rue et sans ressources suite à une sortie de CADA. Parmi toute cette population de la rue, **les hommes seuls sont majoritaires**.

Toutes ces personnes présentent des situations variées et singulières. Toutefois, elles ont un point commun : éloignées ou exclues du droit commun, elles réinvestissent le monde en s'appropriant, à leurs manières, l'espace de la rue.

3. Quelle est notre posture professionnelle ?

L'aller-vers constitue le principe fondamental de la Médiation de Rue. Nous allons vers les personnes alors qu'aucune demande particulière n'a été formulée. Cette posture requiert beaucoup d'humilité, de disponibilité et d'écoute car nous nous rendons sur les lieux de travail (points de manche) ou d'habitation des personnes sans y avoir été invité. Parfois, lorsqu'un lien de confiance s'est tricoté, ce sont les personnes qui viennent vers nous. Elles nous sollicitent en nous téléphonant ou en nous transmettant une information par le biais des accueils de jour. Il y a alors réciprocité de l'aller-vers...

Le non-jugement. Les personnes que nous rencontrons sont régulièrement stigmatisées et discréditées. L'équipe de la Médiation de Rue, au contraire, tente de porter sur la personne sans domicile fixe, alcoolisée, droguée ou "folle", un regard positif qui ne la juge pas et qui la respecte dans son intégrité. Nous ne sommes pas là pour changer la personne ni la sortir de la rue, loin de là, nous tentons plutôt de l'accepter telle qu'elle est. Evidemment, s'il y a demande, nous accompagnons...

La Réduction des Risques. La Médiation de Rue a pour humble objectif de réduire les risques et de prévenir les dommages que peut engendrer une vie à la rue. Atténuer le sentiment de solitude et d'isolement en passant du temps avec les personnes ou en les orientant vers les accueils de jour ; réduire les risques liés aux fortes chaleurs ou aux basses températures en les aidant à trouver vêtements chauds, tentes et sacs de couchage ou en les incitant à être mobile, à se protéger du soleil, à s'hydrater ; réduire les risques liés au manque de soins en tentant d'orienter les personnes ou en les accompagnant vers le secteur médical ; réduire les risques de stigmatisation en effectuant un travail de sensibilisation auprès des passants, des forces de l'ordre, des professionnels.

4. Les maraudes, les accompagnements

Quoi de neuf pour cette année 2018 ?

La fin d'année 2018 a été marquée par un changement dans la constitution de l'équipe de la Médiation de Rue. Marie-Jo, qui a débuté l'action en 2015, s'en est allée vers de nouveaux horizons. Ses binômes, Cyril et Arsène ont, eux aussi, quittés la Médiation de Rue. Une nouvelle équipe formée de Thomas, Marie-Elise et Solenne s'est constituée fin septembre. Michel est venu compléter l'équipe début décembre, pour la période hivernale. Une période de transition a donc été nécessaire : découverte du terrain, apprivoisement des codes de la rue, observation réciproque entre les personnes de la rue et nous-mêmes. Au fil des semaines, imperceptiblement, un lien s'est tissé avec les personnes rencontrées. Des sourires, des plaisanteries, des partages de peines et même des demandes. Les langues se délient, les personnes se confient davantage. L'immense travail fourni par l'équipe précédente a facilité cette transition, alors un grand merci !

Le difficile accès aux soins et aux droits marque de son empreinte ce travail. Régulièrement, nous constatons la réticence des personnes à se faire soigner. Pathologies psychiques, désinvestissement du corps, priorités différentes, toutes ces raisons peuvent amener les personnes à refuser l'accès aux soins. Quand elles acceptent, souvent elles reviennent sur leur décision dès qu'il y a concrétisation. Pourtant, la demande peut être verbalisée. « *Ah oui, je veux rentrer en cure, et en sortant je m'arrête définitivement de boire* », affirme Alexis. Le jour de l'entrée en cure, Alexis a fait sa valise, il est présent au rendez-vous, il a dit au revoir à tout le monde. Arrivé à l'hôpital, une fois dans sa chambre, il refuse d'y rester. De même, l'accès aux droits (CMU-C, RSA) s'avère parfois être un parcours du combattant.

Le difficile accès à Internet, la complexité des démarches, la réticence à se soumettre à des normes sociales, une impossibilité à se projeter... Tony est tiraillé entre son désir de récupérer le RSA et sa panique paralysante à l'idée de faire la démarche. Le travail de la Médiation, c'est une présence régulière, une patience infinie et surtout l'acceptation des échecs, des aléas, des revirements.

Je souhaite saluer ici, l'étonnante capacité des personnes que nous rencontrons, à mobiliser des ressources insoupçonnées. Je pense à Toby et César qui ont construit une maison en cannes de Provence, avec toutes ses commodités, en plein milieu de la garrigue, sur les bords de la Durance. Une maison illusoire car la douche ne peut fonctionner, la cuisine non plus. Et pourtant, ils nous la font visiter avec fierté. Je pense à Alex qui, dans un local abandonné de 5 m², fait son lit tous les matins et plie ses affaires. Je pense encore à cette joyeuse bande de l'hippodrome qui a ramené un troupeau de brebis sur le terrain désaffecté qu'ils ont investi, alors qu'ils peuvent en être délogés d'un jour à l'autre. Une incroyable capacité de survie sous toutes les formes de l'Habiter !

Enfin, j'aimerais évoquer les résidents européens que nous rencontrons de temps à autre, faisant la manche devant les supermarchés ou encore à la Maison Commune. Ces personnes qui viennent en France chercher des emplois faiblement rémunérés, ont difficilement accès au 115. Dormant souvent dehors, très discrètes, très propres, elles ne souhaitent pas se mélanger aux autres personnes de la rue et verbalisent très peu de demandes.

Et pour finir, une pensée pour ce jeune homme que nous croisons déambulant dans les rues de L'Isle-sur-la-Sorgue. Fabrice, qui dort dehors, est très abîmé par sa consommation quotidienne de drogues. De temps à autre, nous l'invitons à boire un café. Il se montre alors plein d'imagination et d'humour. Nous sommes inquiets pour lui...mais il refuse notre aide.

5. Le partenariat

Depuis septembre 2018, notre nouvelle équipe continue à développer un travail de partenariat solide déjà mis en place par l'équipe précédente depuis 2015. Ce partenariat nous est indispensable pour échanger sur les situations et être en capacité de proposer une orientation adaptée.

En tout premier lieu, nous travaillons avec **les personnes elles-mêmes et les membres de leur famille** lorsqu'ils sont présents. La Médiation s'appuie également sur **un partenariat interne au Village** : les Accueils de jour, l'Accueil Immédiat Véran Dublé ainsi que la cantine associative où nous invitons de temps en temps les personnes rencontrées à partager un repas chaud.

Un réseau de partenaires externes permet d'échanger régulièrement sur les situations rencontrées et d'orienter les personnes vers le droit commun. Ainsi, au niveau du médical, nous sommes régulièrement en lien avec le Centre Hospitalier de Cavaillon (service des urgences, service social, EPAUL). En outre, les réunions RESAD nous permettent d'échanger sur les situations avec les différents partenaires confrontés à la problématique des addictions. Au niveau social, nous travaillons avec l'ADVSEA, les centres sociaux, le CCAS, l'EDES, le CADA, l'UDAF et La Croix Rouge d'Avignon. Pour ce qui est de l'accès à l'hébergement et au logement, nous travaillons en partenariat avec le SIAO, Cap Habitat et avec les différentes structures qui proposent un hébergement collectif. Le Secours Populaire et la Recyclerie Les 3 ECO permettent de proposer aux personnes du matériel, tels que vêtements, sacs de couchage et tentes. Enfin, le partenariat avec les forces de l'ordre (polices et gendarmerie) est essentiel en cela que la Médiation peut avoir un rôle de prévention des incivilités et de régulation des conflits.

Sans oublier **les agents publics et les commerçants** qui sont des partenaires essentiels pour le signalement de personnes en détresse.

6. Quelles perspectives pour 2019 ?

Renforcer et développer le partenariat est un de nos objectifs en 2019. Par ailleurs, nous avons prévu de continuer à développer le travail avec les bénévoles amorcé fin 2018.

Enfin, des maraudes en soirée, en articulation avec les maraudes de La Croix Rouge, sont également envisagées.

Modalités pratiques

Pour la période hivernale, soit du 1^{er} décembre 2018 au 31 mars 2019, La Direction Départementale de La Cohésion Sociale (DDCS) finance 1/2 journée supplémentaire pour la Médiation. Cette maraude s'effectue le vendredi après-midi, de 13h30 à 17h30. Le binôme est constitué d'un salarié et d'un bénévole.

(Les prénoms cités dans ce texte sont tous fictifs afin de préserver l'anonymat des personnes rencontrées.)

LA MAISON COMMUNE

Paul

L'accueil de jour, à La Maison Commune en 2018, c'est :



12 238 passages

- ❖ **2 291** douches
- ❖ **331** lessives
- ❖ **107** colis



160 personnes en file active



1 salarié et **17** bénévoles



13 partenaires

Ouverture du lieu : 5 demi-journées sur la semaine

Lors des périodes « Grand Froid » ou de canicule, renforcement de l'ouverture d'1/2 journée pour assurer une continuité dans les dispositifs (notamment dimanche matin puis mercredi après-midi).

Le dispositif d'Accueil de Jour s'inscrit dans un projet collectif à travers La Maison Commune, localisée à Cavaillon. Ce lieu est ouvert à toutes personnes isolées ou non, sans distinction d'âge, d'origine ou de culture.

Cette année a été marquée par le départ des Restos du Cœur au mois de juillet. Cette association a en effet trouvé un bâtiment à sa convenance. Une baisse de fréquentation a été constatée depuis leur départ, néanmoins nous pouvons toujours compter en moyenne une quarantaine de passages par journée.

Suite au départ des Restos du Cœur, La Maison Commune s'est rapprochée du théâtre La Scène Nationale La Garance pour occuper les locaux laissés disponibles et pour proposer aux personnes accueillies de nouveaux projets. Des résidences d'artistes auront donc lieux de manière ponctuelle dans nos locaux tout au long de l'année 2019.

1. Quels sont les chiffres des services de base ?

La Maison Commune est co-animée par trois associations : Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire Français (SPF) et l'association Le Village. Ce rapport se base sur les données et observations relevées par l'équipe du Village. Depuis son origine, l'Accueil de jour a comme axes principaux de proposer un espace d'Accueil, d'Écoute et d'Orientation.

Par l'Accueil, environ 2kg de viennoiseries et 5 à 10 litres de café ou thé principalement issus de La Banque Alimentaire ont été consommés par matinée.

Sur l'année, 2 291 douches ont été prises. À ce propos, suite à l'installation du second chauffe-eau un raccordement entre les deux ballons a été réalisé ainsi que la pose d'un nouveau mitigeur afin de répondre à la demande grandissante d'un accès à une douche chaude. Cette période de travaux a été à l'origine de quelques tensions entre les personnes accueillies, l'eau des douches étant par moment froide.

C'est aussi, 331 lessives faites et 105 colis d'urgence qui ont été distribués. Les colis d'urgence peuvent être composés de nourriture pour un repas et/ou de produits de première nécessité (couvertures, vêtements...) grâce au Secours Populaire. Le travail en lien avec Les Restos du Cœur a permis également d'orienter des personnes vers la distribution de colis alimentaires hebdomadaires. Un service de dépôt de bagages est aussi proposé sur le lieu, il est sollicité irrégulièrement, mais sa pertinence a paru évidente durant la période estivale (entre 5 et 12 bagages). La Maison Commune est également un lieu de relais avec les différents dispositifs présents sur le territoire de Cavaillon.

Mais La Maison Commune, c'est aussi et surtout un espace de partage permettant aux personnes accueillies de se poser, d'échanger et de se (re)mobiliser à travers la participation à la vie du lieu et à des actions collectives.

2. Qui sont les personnes accueillies de l'Accueil de Jour ?

En partie, grâce à la présence de trois associations dans le même espace, le lieu attire une grande diversité de personnes, ainsi des familles et des personnes seules peuvent se croiser et se côtoyer. La Maison Commune totalise 12 238 passages (constitués de 8 339 passages d'hommes, 3 231 passages de femmes et 668 passages d'enfants) soit une diminution de 2 696 passages comparé à l'année 2017. Cette diminution s'explique en particulier par le départ des Restos du Cœur de La Maison Commune durant l'été 2018. La file active est estimée en moyenne à 160 personnes. La fréquentation quotidienne du lieu évolue entre 20 et 130 personnes par demi-journée. Il a été constaté que plus de la moitié des personnes qui utilisent les services de premières nécessités proposés par l'accueil de jour sont des hommes âgés entre 35 et 50 ans.

De manière générale, les personnes accueillies sont en situation de grandes précarités financières, professionnelles et sociales. Deux principales raisons amènent les personnes à fréquenter le lieu : répondre à une demande spécifique (aide alimentaire, accès à l'hygiène, besoin d'information sur ces droits) et rompre leur situation d'isolement social. Concernant la première raison, les thématiques principales abordées lors d'entretiens concernent l'accès au logement, le droit des étrangers ou l'accès à la santé. Aujourd'hui, ces deux dernières thématiques sont des sujets difficiles à aborder et l'équipe se sent de plus en plus démunie.

3. Qui sont les personnes accueillantes ?

Les accueillants sont composés d'une équipe de bénévoles, d'une personne en service civique et d'un salarié (travailleur social). L'Accueil de Jour a pu compter sur la volonté d'un grand nombre de bénévoles en 2018 pour offrir un accueil chaleureux. Au total 17 bénévoles se sont relayés dans l'année : Jeanine, Nicole, Josette, Xavier, Florence, Odile, Gérard, Emma, Éveline, Henri, Faouzi, Charlotte, Simone, Mahjoub, Didier, El Kheir, Stéphane. Ils ont totalisé 1 572 heures de bénévolat. Leurs précieux engagements ont été soutenus par deux volontaires en Service Civique, Marie, durant 6 mois et Estelle qui est arrivée en Octobre.

Cette année 2018 a également été une année de transition notamment avec le départ de la travailleuse sociale Marion DALCO en Octobre 2017 remplacée par Paul MOURGES.

4. Qui sont les principaux partenaires ?

Afin que ce lieu soit une passerelle pour permettre aux personnes de mieux appréhender leurs droits et besoins, le travail des accueillants a été complété par différents acteurs du territoire.

Ainsi le SIAO/I15, le CCAS sont des partenaires privilégiés. Les accueillants informent systématiquement l'existence de ces services. En tant qu'acteur local, le CCAS est régulièrement sollicité par le travailleur social principalement pour des demandes de domiciliation. Cependant, tout comme l'année 2017, ces domiciliations semblent de plus en plus difficiles à obtenir.

Les permanences avec CAP Habitat sont maintenues sur le lieu une fois toutes les deux semaines. Pour l'accès au droit des étrangers, nous continuons d'orienter régulièrement les personnes vers le Point d'Accès aux Droits des Étrangers (PADE). Pour confirmer la pertinence de l'orientation, la permanence téléphonique Espace Accueil aux Étrangers, association située à Marseille est régulièrement contactée. Cette permanence offre une écoute et des conseils juridiques aux travailleurs sociaux. Cependant, nous sommes de plus en plus confrontés à un manque de solution pour répondre aux besoins des personnes en situations irrégulières.

Tous les jeudis matin, un infirmier de l'équipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Hospitalier de Montfavet est présent sur l'accueil. Il est disponible pour écouter, évaluer et orienter les personnes présentant une souffrance psychique et/ou des troubles psychiatriques vers les lieux de soins appropriés. Cette année encore, ce travail de partenariat nécessite du temps pour instaurer un lien de confiance et libérer la parole avec les personnes accueillies. Aux vues, des difficultés pour parler du soin avec les personnes accueillies sa présence est très précieuse. Le PASS Santé ou le service des urgences de l'hôpital de Cavaillon sont également des acteurs du territoire indispensables lorsque nous orientons les personnes vers le soin.

L'Accueil de Jour est aussi un lieu de relais pour faciliter l'accès à La Culture. Pour cela, des intervenants de La Scène Nationale La Garance et l'association Le Village viennent une fois par mois pour sensibiliser les personnes aux différentes activités et spectacles culturels locaux. Dans le même souci de faciliter l'accès à la culture, Le Village cette année a encore été référent de « Culture du Cœur », association qui met à disposition des événements culturels à titre gratuit. Des bénévoles se chargent d'actualiser régulièrement le programme et de l'afficher dans le lieu.

D'autres dispositifs de l'association Le Village permettent de compléter les missions des accueillants, comme La Médiation de Rue, relais essentiel pour l'accueil de jour ou encore l'Atelier Glanage à travers la participation à des cueillettes et la mise à disposition de fruits et légumes frais.

Depuis janvier 2018, l'Association Au Maquis est intervenue une fois par mois. Cette Association d'Education Populaire située à Lauris, a impulsé plusieurs animations interactives autour de l'Alimentation qui s'est couronné en décembre 2018 par la réalisation sur place d'un Repas de Noël.

Le menu était composé d'une soupe en entrée, suivi d'une paella et enfin de nombreux desserts préparés en amont par les bénévoles. Toutes les personnes accueillies alors présentes, se sont impliquées dans ce challenge. Au final, 70 personnes ont pu se restaurer sur le lieu et aider au bon déroulement de l'événement. Cette action a réussi à rassembler autant d'individus que de savoir-faire et elle a été couronnée en musique par la présence de la fanfare du Village : Village Pile Poil.

« On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout. »

L'Abbé Pierre



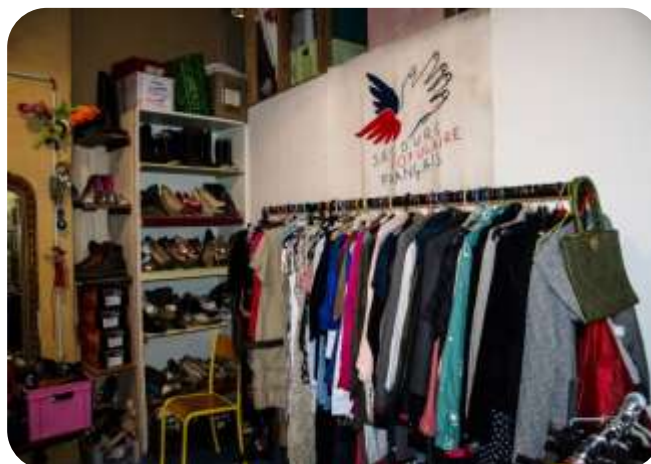
La Maison Commune



L'accueil



Le coin douches et toilettes



Le vestiaire

LA MAISON DU BASSIN

Marie Elise

Dispositif : Ouverture de 5 demi-journées :
(Lundi, mardi, mercredi, vendredi matin, et le samedi après-midi)



2 141 passages

❖ **392 douches**

❖ **138 lessives**



72 Accueillis



10 Bénévoles

« C'est une Maison » qui n'est pas bleue, mais on y accueille le blues, tout à côté de l'école de Musique.

Elle est située dans ce que l'on nomme au Village : l'Archipel, sur L'Isle de La Sorgue à une dizaine de kilomètres du continent Cavaillonnais « On y vient à pied » celles et ceux qui viennent là ont peut-être jeté la clef, ils viennent chercher un peu d'humanité dans leur grande solitude.

Elle se nomme La Maison du Bassin, (en référence au bassin de La Sorgue qui est juste à côté).



Le 16 Juin 2018, nous avons soufflé sa première bougie.

Un an d'existence, c'est encore un très jeune Accueil de Jour qui prend de la maturité au fil du temps et de l'eau (un filet d'eau de La Sorgue court à l'orée du jardin).

I. Les bénévoles

Sans les bénévoles, La Maison du Bassin ne pourrait fonctionner.

L'équipe compte une dizaine de bénévoles.

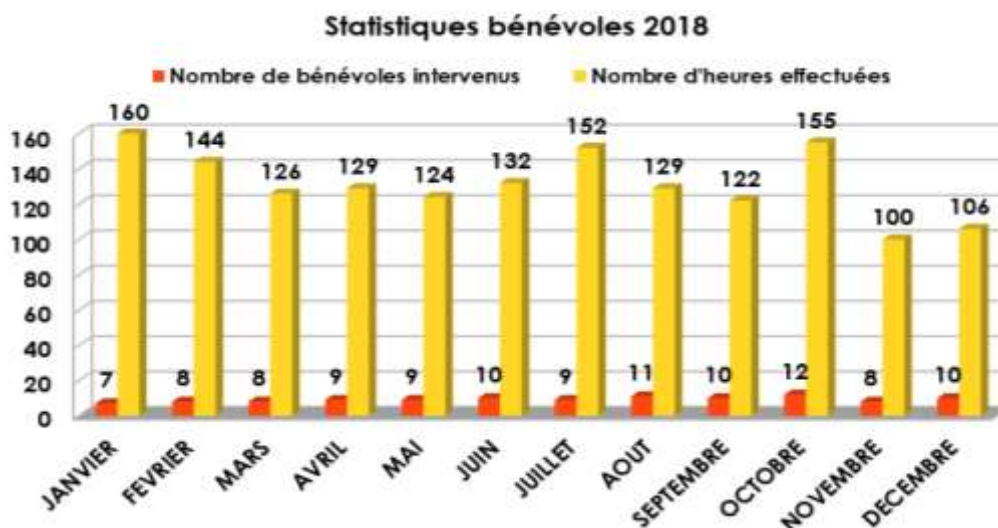
Sur l'année 2018, 2 sont partis, 2 sont arrivés et partis. 7 nouveaux bénévoles sont arrivés.

Au mois de Janvier, l'équipe comptait 7 bénévoles, en décembre 10.

L'équipe se réunit une fois par mois.

Au mois de Novembre, 5 bénévoles ont participé à une formation organisée par Le Secours Catholique sur la thématique de l'accueil de personnes en souffrance psychique.

Au mois de décembre a débuté un groupe de parole (Groupe Balint) mené une fois par mois avec un psychiatre psychanalyste, bénévole au Village.



La moyenne d'heures sur l'année par matinée est de 6 heures.

Selon les mois, cette moyenne oscille entre 4 heures et 7 heures par matinée, soit l'équivalent de la présence d'un à deux bénévoles par matinée.

Le nombre d'heures n'est pas toujours proportionnel au nombre de bénévoles et au nombre de matinées par mois. En effet :

- ❖ Au mois de janvier : 7 bénévoles, 160 heures pour 22 matinées d'accueil soit une moyenne de 7 heures par matinée, soit en moyenne l'équivalent de 2 bénévoles par accueil ;
- ❖ Au mois de décembre : 10 bénévoles, 106 heures pour 24 matinées soit une moyenne de 4 heures par matinée soit 1 bénévole par matinée.

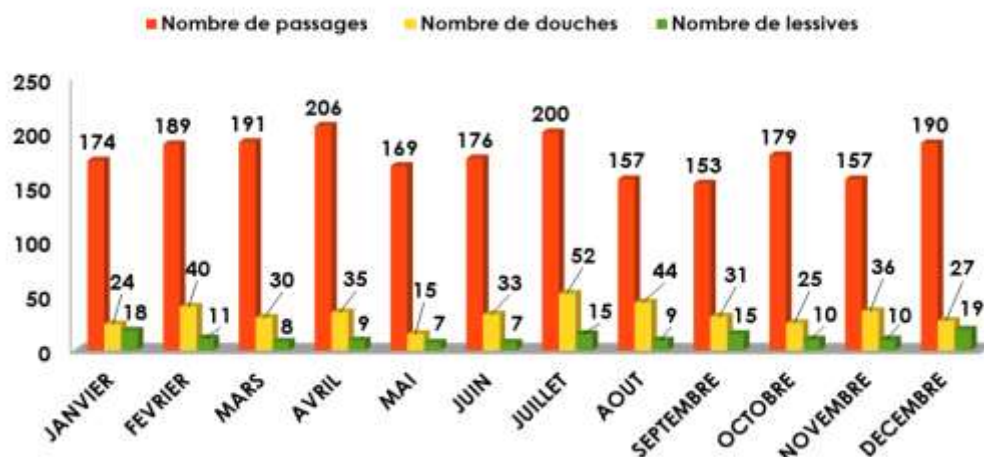
D'autre part, le nombre d'heures de bénévolat n'est pas toujours proportionnel au nombre d'accueillis (cf. tableau de la fréquentation mois par mois)

2. Qui vient à La Maison du Bassin ?

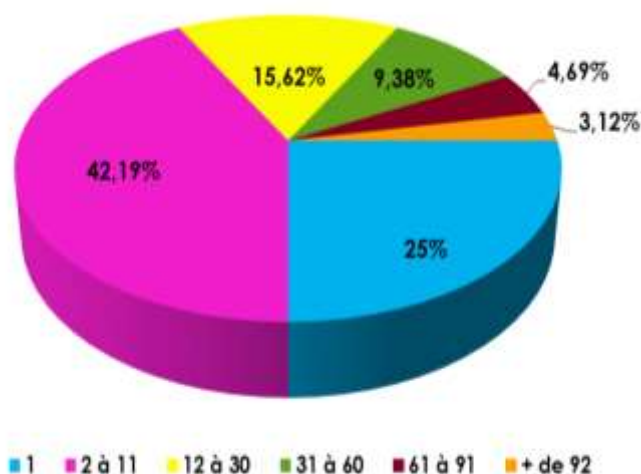
2-1 Fréquentation sur l'année

- ❖ La fréquentation est la plus importante sur les mois d'Avril et Juillet.
- ❖ La moyenne de fréquentation est de 8 accueillis par matinée ou après-midi
- ❖ 72 personnes différentes sont venues à La Maison du Bassin sur l'année 2018.
- ❖ Ce sont majoritairement des hommes, quasiment pas de mineurs.

Statistiques accueillis 2018



2-2 Nombre de passages par accueilli, du mois de Juillet à Décembre



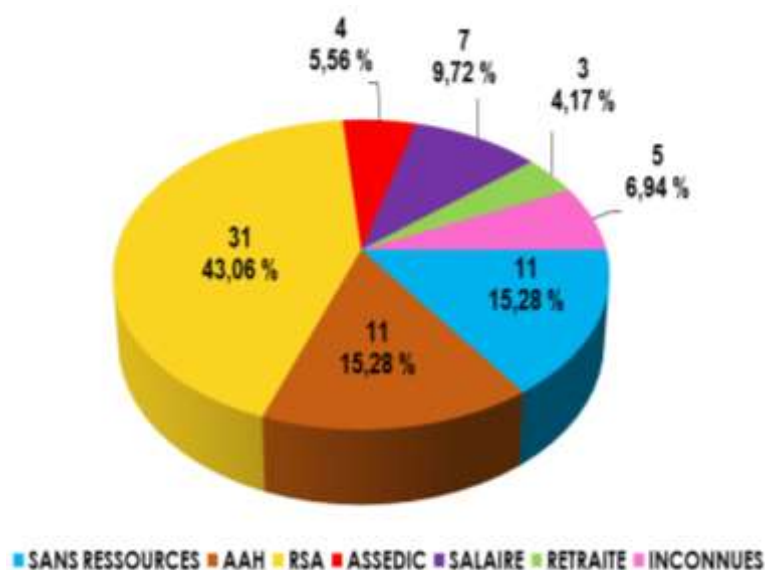
Nous avons fait des statistiques à partir du mois de juillet afin de connaître plus précisément la fréquentation de La Maison du Bassin par accueilli.

Il en ressort que sur une totalité de 123 demi-journées 63 accueillis sont venus :

- ❖ 67 % des accueillis, de 1 à 11 demi-journées,
- ❖ 17 % des accueillis sont venus plus de la moitié du temps,
- ❖ 8 % des accueillis soit 5 personnes sont venues 3/4 du temps sur 6 mois,
- ❖ Aucun n'est venu tous les jours.

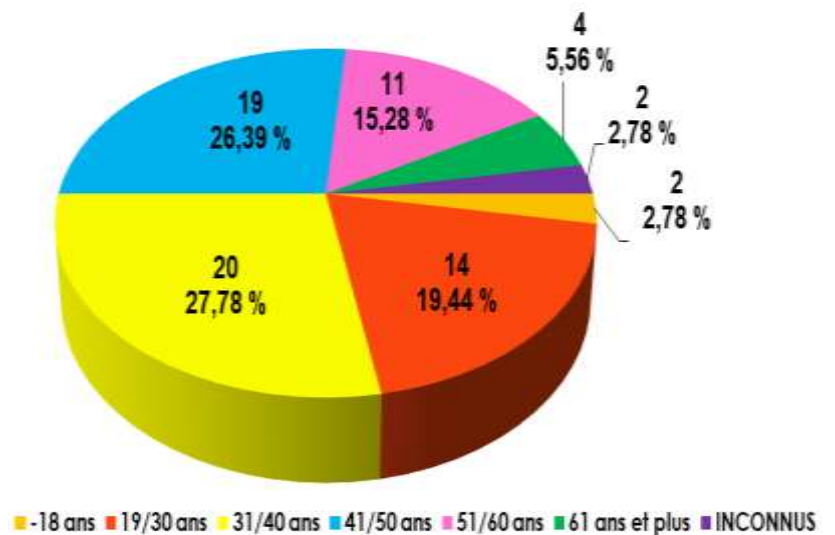
2-3 Ages des accueillis :

La majorité des personnes soit 54 % ont entre 31 ans et 50 ans.



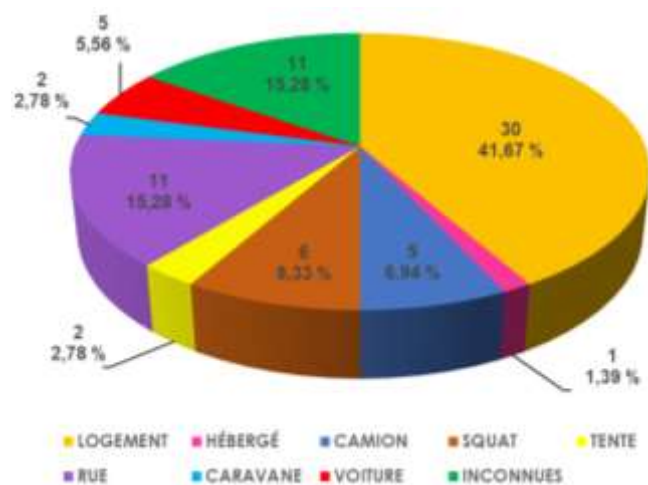
2-4 Ressources des accueillis :

Au moins 58 % des accueillis bénéficient de minima sociaux (AAH ou RSA).



2-5 Conditions d'hébergement des accueillis :

Au moins 41 % des accueillis ont un logement.

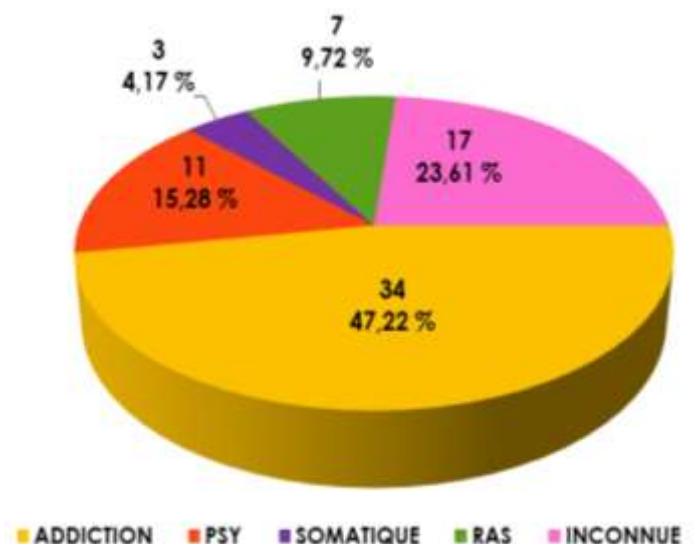


2-6 Santé des accueillis

Au moins 62 % des accueillis sont concernés par des addictions ou des pathologies psychiques.

16,5 % des accueillis bénéficient d'un suivi médical.

Ce pourcentage mis en corrélation avec les problématiques de santé témoigne d'une importante carence concernant le soin.



3. Les activités à La Maison du Bassin

A La Maison du Bassin les personnes accueillies ont la possibilité de se doucher, de faire une lessive, de téléphoner, d'avoir accès à un ordinateur, de lire, de jouer du piano, de prendre une collation.

Si elles le demandent, elles peuvent être orientées et/ou accompagnées dans des démarches administratives et/ou d'accès au soin en lien avec la médiation de rue et les différents partenaires de l'accueil de jour.

Sur l'année, 19 personnes ont bénéficié :

- ❖ d'une orientation vers des associations caritatives : (4 personnes),
- ❖ d'une orientation vers des services sociaux : (2 personnes),
- ❖ d'une orientation vers des services liés à l'emploi : (3 personnes),
- ❖ d'un accompagnement social (accès au logement et à l'emploi : 1 personne), (démarches administratives (5 personnes), accès au soin (4 personnes)),

Peu de personnes sont en demande. Peu d'orientations se font vers les services sociaux car ce sont plutôt les services sociaux qui orientent les personnes vers La Maison du Bassin.

L'objectif est de ne pas être uniquement un lieu de prestation de service, mais autant que possible « un lieu de vie », où les personnes viennent rencontrer d'autres personnes, prendre soin d'elles, participer à la vie du lieu selon leur savoir-être et savoir-faire, trouver des moyens d'expression, jouer.

Les différentes activités servent de médiation à la rencontre. Elles peuvent parfois permettre d'entamer un accompagnement.

Quelles sont les activités proposées aux accueillis et parfois initiées par eux ?

- ❖ **Atelier massage** : il a duré d'avril à juin. Il a été animé par une personne qui était en formation de massage.
- ❖ **Atelier coiffure** : une coiffeuse vient avec une fréquence de deux fois par mois. Cet atelier est possible grâce à un partenariat avec le Secours Catholique.
- ❖ **Atelier jardinage** : nous entretenons le jardin d'agrément.
A notre demande La Mairie a remis en fonction une vanne d'eau dans le jardin.
Dans les espaces suffisamment ensoleillés des plantes légumières et aromatiques ont été plantées. Un accueilli a fabriqué avec des palettes deux bacs en bois afin de faire des plantations.
Nous voulions installer un petit poulailler. Mais La Mairie de L'Isle sur La Sorgue ne nous a pas donné l'autorisation.
- ❖ **Glanage** : une sortie a été proposée avec l'atelier glanage chez une agricultrice de L'Isle sur La Sorgue. Deux accueillis y sont allés.
- ❖ **Projection de films avec l'association Caméra Lucida** : deux séances ont eu lieu suivies d'échanges. Ce partenariat devait se poursuivre ...
- ❖ **Atelier lecture** : une bénévole durant plusieurs semaines a lu une fois par semaine un chapitre d'un roman. L'atelier s'est arrêté avec le départ de cette bénévole vers La Maison Commune.

- ❖ **Atelier d'expression avec de la terre** : trois ateliers ont eu lieu pendant l'été pendant trois après-midi. La Maison du Bassin n'était ouverte que pour cet atelier.
- ❖ **Ludothèque** : ludo de l'association « Jeux Jubil » vient avec une fréquence de trois fois dans le mois.
Petit à petit cet atelier suscite de plus en plus d'intérêt.
- ❖ **Atelier découpage-collage** : il a eu une courte durée.
Il s'est créé de manière spontanée, compte-tenu des compétences créatives et artistiques d'un accueilli.
- ❖ **Présentation de spectacles par La Garance** : Brigitte et Ophélie, viennent présenter régulièrement des spectacles proposés par le théâtre de La Garance à Cavaillon.
- ❖ **Les parties de pétanque** : ce sont elles qui ont le plus de succès. Elles sont souvent initiées par un accueilli grand amateur de pétanque.
- ❖ **Livraison de paniers de légumes** : tous les mercredis matins sont livrés des paniers de légumes cultivés au Village 5 maximum.

4. Les travaux à La Maison du Bassin

- ❖ Travaux de peinture : La Maison a été repeinte suite à une fuite d'eau. Les travaux ont été réalisés par une personne effectuant un Travail d'Intérêt Général.
- ❖ Installation par Le Village d'une superbe pergola qui nous protège bien du soleil estival.
- ❖ Une cloison avec une fenêtre et une porte coulissante est en train d'être réalisée par une entreprise privée. Les travaux sont financés par l'association « Les Choses de la Vie ». Cet espace permettra de bénéficier d'un espace plus confidentiel dans le lieu afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de se mettre en retrait, de téléphoner. Cette pièce supplémentaire permettra de proposer des temps de lecture, des ateliers etc.

5. Les partenaires

Nous travaillons avec différents partenaires qui sont : Le CCAS, L'EDES, le Service de la Cohésion Sociale de la Mairie de l'Isle sur la Sorgue, La Cigarette, La Clef des Champs, l'ADVSEA, les 3 Echos, le CMP, l'Hôpital de Montfavet.

Le Comité de pilotage s'est réuni 4 fois dans l'année.

Au printemps, une action expérimentale a été mise en place avec l'association AIDES et la Médiation de rue dont l'objectif était de rencontrer de consommateurs de produits psychoactifs, afin de leur proposer un accompagnement à la réduction des risques liés à la consommation de drogues, proposer une information sur les risques, favoriser l'accès aux soins, permettre aux personnes de réaliser des tests de dépistage. La Mairie de L'Isle sur La Sorgue nous a demandé de stopper cette action.

Une matinée « Portes Ouvertes » a été organisée au mois de septembre, dans l'objectif de faire découvrir le lieu à nos partenaires une matinée d'ouverture. A cette occasion, La Ludothèque avait installé des jeux dans le jardin.

Une convention a été signée avec l'Hôpital de Montfavet. Un infirmier de l'équipe mobile psychiatrie précarité vient un mardi sur deux.

Deux boulangeries de la commune nous donnent chaque semaine des invendus qui permettent de proposer une collation.

L'école de Musique, notre voisine a été contactée pour tenter d'organiser des temps musicaux, mais pour l'instant rien n'a pu « éclore ».

6. Perspectives

- ❖ L'atelier vélo devrait pouvoir démarrer.
- ❖ Continuer le jardinage et fabriquer un composteur.
- ❖ Développer un partenariat avec l'EDES (peut-être présence de travailleurs sociaux de l'EDES à certains accueils)
- ❖ Accueillir la venue de bénévoles de l'association des Alcooliques Anonymes.
- ❖ Poursuivre et approfondir la formation des bénévoles.
- ❖ Présence d'une personne en emploi Service Civique.
- ❖ Proposer des activités en lien avec La Maison Commune.
- ❖ Continuer à entretenir des relations avec l'école de Musique. La venue de Village Pile Poil à La Maison du Bassin pourrait favoriser des liens.

LA RÉFÉRENCE RSA

Magali

La Référence RSA en 2018, c'est :



61 personnes suivies



15 % de femmes



85 % d'hommes

En mai 2019, cela fera dix ans que je travaille au Village, et donc dix ans que j'exerce la fonction de référente RSA.

Pour rappel, l'association le Village a une convention avec le Conseil Départemental du Vaucluse pour l'accompagnement social de 40 personnes bénéficiaires du RSA, éloignées de l'emploi et présentant de multiples problématiques sociales. Le travail consiste à lever les freins sociaux (santé, absence de logement ou mal-logement, difficulté financière...) afin d'envisager dans un deuxième temps l'insertion professionnelle.

Cette première période peut être plus ou moins longue selon le profil des personnes. A savoir que l'accompagnement Village peut durer plusieurs mois, voir plusieurs années selon les problématiques abordées. La question de la temporalité est une question importante. L'accompagnement s'effectue par étapes et par objectifs à atteindre.

L'accompagnement est lié également à l'évolution de la personne, à sa perception des choses. C'est souvent elle qui donne le rythme. Les objectifs et les démarches sont signifiés sur un contrat appelé « C.E.R » soit « Contrat d'Engagement Réciproque ».

La notion de réciprocité est importante. En effet, la personne prend un engagement pour effectuer des démarches et la référente RSA s'engage elle aussi à faire le nécessaire pour l'aider pour atteindre les objectifs définis ensemble.

Concernant les modalités d'accompagnement, ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes. L'accompagnement peut se faire à domicile ou à La Maison Commune, lieu d'accueil où travaillent conjointement Le Village, Le Secours Populaire et La Garance.

I. Quelques chiffres et analyse sociologique

Statut :

- ❖ 58 % de personnes célibataires ou divorcées,
- ❖ 3 % couples avec enfants,
- ❖ 3 % couples sans enfants.

L'Emploi :

- ❖ 10 % des personnes sont en emploi (partiel),
- ❖ 3 % n'ont jamais travaillé.

Le Logement :

- ❖ 38 % du public est hébergé,
- ❖ 51 % sont locataires,
- ❖ 5 % sont propriétaires,
- ❖ 2 % en caravane,
- ❖ 2% sont sans domicile fixe.

- ❖ 33 % des personnes ont une reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés (R.Q.T.H).

2. Et la fracture numérique, on en parle ?!

La fracture numérique selon l'ANAS (Association nationale des assistants de service social) :

C'est le fossé entre les personnes ayant accès au numérique (smartphone, tablettes, ordinateur) et celles n'y ayant pas accès. Ce constat peut être le résultat d'une non-maîtrise de l'outil numérique ou d'une incapacité de se procurer le dit outil.

Dans l'exercice de ma pratique, quotidiennement, je fais le constat de la nécessité de passer par l'outil numérique pour faire les démarches. La CAF, la CARSAT, la MSA, la CPAM, tous les organismes publics tendent à dématérialiser leurs démarches.

Après enquête auprès du public que j'accompagne, j'ai pu constater que seulement 36 % des personnes maîtrisaient l'outil numérique et que seulement 23 % y ont accès car ils possèdent un smartphone, une tablette ou ordinateur avec un accès internet.

En 2018, le département du Vaucluse a créé une plateforme numérique mettant en relation des bénéficiaires du RSA et des employeurs. Depuis cette date, tous les bénéficiaires du RSA doivent être inscrits, cet engagement apparaissant ainsi sur les contrats d'engagement réciproque.

Dans ce contexte, mon rôle a été d'accompagner les bénéficiaires ne maîtrisant pas l'outil numérique dans cette démarche. Cela a souvent nécessité la création d'une adresse courriel avec un mot de passe.

Une réflexion générale est à mener face à ce qu'on pourrait appeler ces « naufragés du numérique ».

La facilitation que peut amener l'outil internet est indéniable cependant rien ne remplacera jamais l'humain dans une société de plus en plus individualiste où les plus fragiles sont les plus isolés.

L'ACCUEIL IMMEDIAT

Camille

L'accueil immédiat en 2018, c'est :

5 places ouvertes à l'année

2 chambres doubles et 1 individuelle



39 personnes accueillies



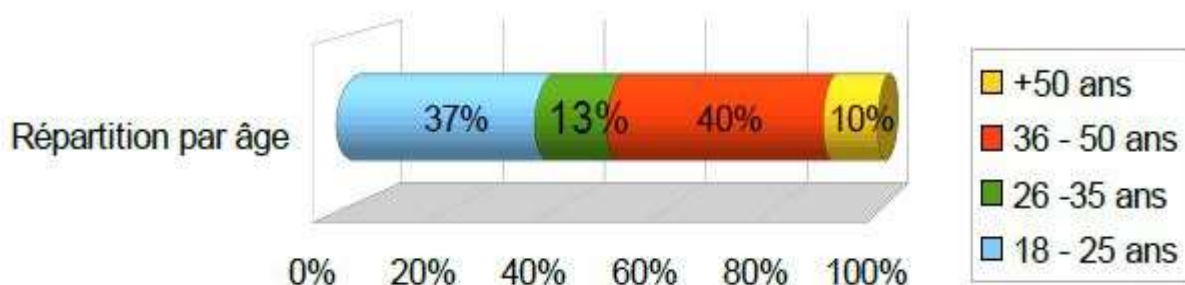
11 Femmes



28 Hommes

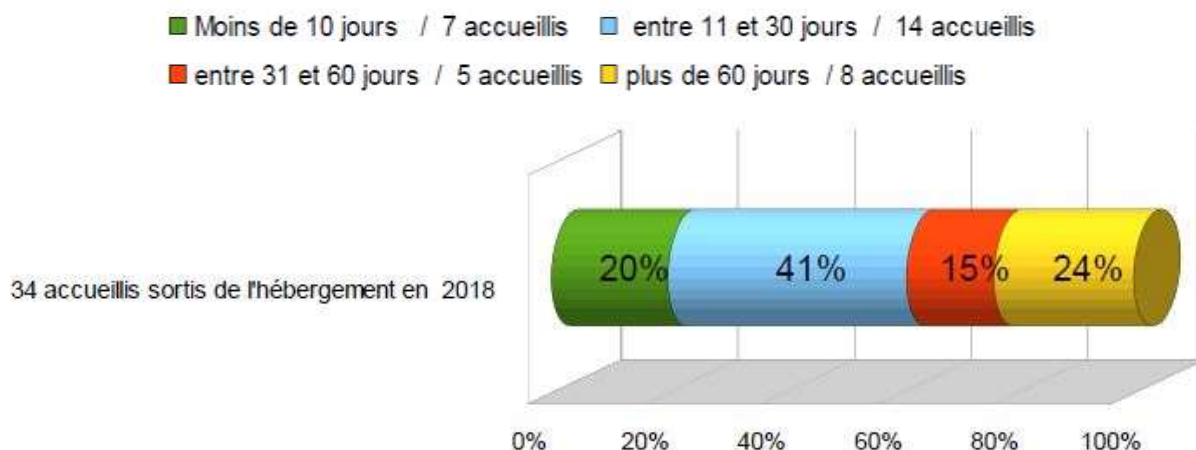
L'année 2018 restera marquée par l'accueil en grand nombre de femmes (environ 30% des accueillis contre 10 à 20% les années précédentes). L'accueil de ces femmes pour la plupart victimes de violences, nous a conduit avec le 115 et le SIAO urgence à redoubler de vigilance concernant les orientations et la mixité hommes / femmes au sein de l'hébergement.

Tranche d'âges	18-25 ans	26-35 ans	36-50 ans	+ 50 ans
Femmes	5	2	3	1
Hommes	10	3	13	2



Durée Moyenne de séjour : 41 jours

Taux d'occupation : 88 %



I. Situations Post accueil immédiat

- ❖ **11 orientations logement / hébergement** : 4 en CHRS collectif / 1 en CHRS diffus / 1 en résidence sociale ADOMA / 1 dispositif ALJ (Autonomie Logement Jeune) Cap Habitat / 1 dispositif ALT (Autonomie Logement Temporaire) Cap Habitat / 1 sortie logement parc privé / 1 sortie cure / 1 sortie ESAT
- ❖ **13 retours chez un tiers (réseau familial ou amical)**
- ❖ **2 départs inopinés ou volontaires**
- ❖ **8 Exclusions** (inadaptation au lieu : troubles addictifs importants, comportements violents)
- ❖ **4 personnes accueillies au 31 décembre 2018** (2 en attente d'orientation et 2 sorties ALJ Cap Habitat validées par le SIAO insertion : En attente de places disponibles) / 1 personne accueillie en décembre est décédée, renversée accidentellement par un véhicule sur la voie publique. **Nous pensons à lui ainsi qu'à sa famille.**

Le grand nombre de solutions d'hébergements chez des tiers, au sein du réseau familial ou amical, démontre que la phase de stabilisation (quelques jours à quelques semaines) nécessaire au sein de l'accueil immédiat permet à certains accueillis de maintenir ou retisser le lien souvent distendu avec des proches, avant d'envisager une possibilité d'hébergement.

Rappel de la mission : Nous accueillons et proposons un cadre d'hébergement adapté et bienveillant aux personnes désirant un abri. A partir de leurs situations particulières et selon leurs besoins, un accompagnement en direction de nos partenaires et référents professionnels, leur est proposé.

2. Le projet

En tenant compte des capacités de chacun, le projet de l'Accueil Immédiat Véran Dublé est de responsabiliser l'individu au sein d'un collectif, créant les conditions d'une autogestion apaisée. L'implication de tous dans les activités quotidiennes (ménage, préparation des repas, vaisselle) est donc essentielle au bon fonctionnement du lieu de vie.

Par ailleurs, tourner les accueillis vers l'extérieur, rompre l'isolement, reste prioritaire afin de favoriser la socialisation. Dans cette dynamique d'intégration sociale et culturelle, de nombreux accueillis ont participé cette année aux temps de partage proposés par l'association.

Je pense notamment au temps de repas du vendredi midi à la Cantine du Village, à l'atelier Glanage, la fête du Village, les repas des fêtes de fin d'année ou encore, les sorties théâtre à La Garance, Scène Nationale de Cavaillon. Des moments empreints de convivialité, révélant le plaisir d'être ensemble.

3. Interventions sur le lieu de vie en 2018

- ❖ Temps de repas partagés avec la médiation de rue chaque jeudi pour faire le lien sur les situations.
- ❖ Temps de repas partagés avec l'infirmier/psy de l'équipe mobile psychiatrie précarité chaque jeudi pour une écoute personnalisée de certains accueillis.
- ❖ Temps d'entretien avec des travailleurs sociaux de l'ADVSEA (Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte) de Cavaillon pour du suivi de situations.
- ❖ Temps d'entretien avec des travailleurs sociaux de Cap Habitat pour du suivi de situations.
- ❖ Interventions régulières de la médiatrice de La Garance – Scène Nationale à Cavaillon et d'une personne du Conseil d'Administration du Village pour informer les accueillis de la programmation théâtrale de La Garance.

4. Le SIAO / IIS

La recherche d'un logement adapté étant la priorité des demandes, l'étroite collaboration avec des professionnels du SIAO est la clé majeure pour l'orientation CHRS (Centre Hébergement et de Réinsertion Sociale) et autres logements post Accueil Immédiat (résidences sociales ADOMA et Cap Habitat, intermédiation locative notamment). Le SI SIAO est l'outil de référence en ligne pour l'élaboration de la fiche d'orientation. Cependant, nous constatons un délai d'attente du traitement des prescriptions peu adapté au cadre de l'hébergement d'urgence. En effet, il faut attendre souvent plus d'un mois avant d'obtenir par le SIAO, la validation (après commission ou non) des orientations. Toutefois, les liens téléphoniques réguliers avec le SIAO Insertion, permettent parfois d'accélérer les demandes d'orientation (validation hors commission).

Le principe d'inconditionnalité : comme les autres années, il est à noter que le principe d'inconditionnalité au sein du lieu de vie peut s'avérer problématique, la disparité des profils pouvant mettre à mal l'équilibre du lieu et générer un sentiment d'insécurité au sein du collectif. En effet, des personnes identifiées comme ayant posées de graves troubles au sein d'autres structures ont malgré tout été orientées à Cavaillon.

Ce constat est également posé par d'autres accueils d'urgence du département. Le Village a donc fait remonter ce problème notamment lors de temps d'échange avec la DDSCS

(Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et le SIAO afin de pouvoir travailler sur du développement de projet comme la mise en place d'un nouvel accueil immédiat sur le Sud Vaucluse, dédié uniquement au bas seuil et donc permettant d'accueillir ces publics.

5. Prises en charge et accompagnements socio-professionnels

A Cavaillon, les Assistantes Sociales de l'EDES (Espaces Départementaux des Solidarités) et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont souvent les premières interlocutrices des accueillis dans les montages et suivis des dossiers (domiciliation, RSA, retraite, logement, aides ponctuelles...). L'accueil immédiat permet également l'élaboration d'un parcours de formation, la recherche d'emploi par le biais des Agences d'Intérim, de Pôle Emploi et de La Mission Locale avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Il est à noter que parmi les 39 personnes accueillies en 2018 :

19 Domiciliations / accompagnements

- ❖ 3 accueillis étaient en situation d'emploi à leur arrivée,
- ❖ 9 accueillis ont trouvé ou retrouvé du travail (courtes ou longues missions) par le biais principalement des agences d'intérim locales qui restent des maillons essentiels vers le retour à l'emploi,
- ❖ 2 accueillis de moins de 26 ans ont bénéficié de la garantie jeune et d'un suivi emploi / formation via La Mission Locale de Cavaillon,
- ❖ 1 accueillie a bénéficié d'un contrat de professionnalisation via le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) à Cavaillon,
- ❖ 2 accueillis ont bénéficié d'une formation qualifiante Via Le Pôle Emploi de Cavaillon,
- ❖ 3 accueillis de moins de 26 ans ont bénéficié d'un suivi éducatif réalisé par l'ADVSEA de Cavaillon.

6. La santé psychique et physique des personnes accueillies

Sur l'année 2018, nous avons réalisé :

- ❖ 4 accompagnements vers le CMP (Centre Médico-Psychologique) de Cavaillon,
- ❖ 5 accompagnements vers le centre hospitalier de Cavaillon (3 en Service psychologie et social / 2 en Service ELSA, Equipe de Liaison et Soins en Addictologie),
- ❖ 3 accompagnements vers CAP I4 Avignon (centre de soin en addictologie en ambulatoire), et le CSAPA Avignon (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Concernant les personnes sans ou en cours de renouvellement de sécurité sociale (CMU), le PASS de l'Hôpital Intercommunal de Cavaillon-Lauris reste un acteur essentiel concernant l'accès aux soins.

La CPAM de Cavaillon est le partenaire primordial pour la gestion des dossiers (demande de carte vitale et de CMU...).

7. Conclusion

Comme depuis son lancement fin 2013, l'accueil immédiat de Cavaillon a voulu être en 2018 un lieu d'accueil apaisant pour les personnes, atténuant au fil du temps la dureté des nuits passées. Un espace d'écoute, de compréhension, de considération, de reconnaissance. Un lieu propice à la résilience, à la reconstruction, permettant des perspectives heureuses. Une étape pour reprendre des forces.

En route vers 2019 : Déménagement février / Mars de l'accueil immédiat dans une maison située à Cavaillon comprenant 5 chambres individuelles et 2 extérieurs.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise Dolto

LA MAISON RELAIS / PENSION DE FAMILLE

Les chiffres

La Pension de famille en 2018, c'est :



10 128 nuitées



28 personnes logées
33 personnes à partir
de décembre 2018

JANVIER 2018 806 NUITÉES soit 93 % de taux d'occupation	26 personnes (7 enfants – 3 femmes - 16 hommes)
FEVRIER 2018 728 NUITÉES soit 93 % de taux d'occupation	26 personnes (7 enfants – 3 femmes - 16 hommes)
MARS 2018 806 NUITÉES soit 93 % de taux d'occupation	26 personnes (7 enfants – 3 femmes - 16 hommes)
AVRIL 2018 817 NUITÉES soit 97 % de taux d'occupation	28 personnes (7 enfants – 3 femmes - 18 hommes)
MAI 2018 868 NUITÉES soit 100 % de taux d'occupation	28 personnes (7 enfants – 3 femmes - 18 hommes)
JUIN 2018 840 NUITÉES soit 100 % de taux d'occupation	28 personnes (7 enfants – 3 femmes - 18 hommes)
JUILLET 2018 837 NUITÉES soit 96 % de taux d'occupation	27 personnes (7 enfants – 3 femmes - 17 hommes)
AOUT 2018 842 NUITÉES soit 97 % de taux d'occupation	28 personnes (7 enfants – 3 femmes - 18 hommes)
SEPTEMBRE 2018 824 NUITÉES soit 98 % de taux d'occupation	28 personnes (7 enfants – 3 femmes - 18 hommes)
OCTOBRE 2018 930 NUITÉES soit 107 % de taux d'occupation	30 personnes (7 enfants – 3 femmes - 20 hommes)
NOVEMBRE 2018 900 NUITÉES soit 107 % de taux d'occupation	30 personnes (7 enfants – 3 femmes – 20 hommes)
DECEMBRE 2018 930 NUITÉES soit 91 % de taux d'occupation	30 personnes (7 enfants – 3 femmes - 20 hommes)

Quelques données chiffrées

- ❖ Taux d'entrée via la SIAO : **40 %**
- ❖ Taux d'occupation : **98 %**
- ❖ Nombre de journées réalisées : **10128**
- ❖ Le taux de sortie : **10 %**
- ❖ Durée moyenne de séjour des sortants : **240 jours** (une personne est restée **5 jours**).

Temps de présence					
- 6 mois	6 mois - 1 an	1 an - 5 ans	5 ans - 10 ans	+ 10 ans	TOTAL
5	3	17	5	3	33

- ❖ Sept entrées en 2018.

Organismes orienteurs entrées	
Appartement Thérapeutique - Aix-en-Provence	1
SAVS Avignon	1
Accueil Immédiat / Le Village	1
Udaf 30	1
Post-Cure St Bernabé	1
Par Eux-même	2
Total	7

- ❖ **33** personnes logées : **70 %** d'hommes, **9 %** de femmes et **21 %** d'enfants.

Enfants	Femmes	Hommes	TOTAL
7	3	23	33

- ❖ Moyenne d'âge équilibrée avec les 7 enfants, de 3 à 69 ans

Age						
Enfants	- 26 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	+ 60 ans	TOTAL
7	1	3	4	11	7	33

- ❖ Situation financière des entrées 2018

Ressources à l'arrivée	
Sans Ressources	1
AAH	3
Salaire ACI	1
Pension d'Invalidité	1
RSA	1
Total	7

- ❖ **Les destinations des sortants** sont variées, un en logement autonome, un retour en famille et un dans une famille d'accueil.

Constat : Toujours le vieillissement avec la multiplication des maladies (cancers), en 2018, un résident hospitalisé et encore en traitement.

L'accompagnement Social

Martial

I. Statistiques de la pension de famille

Le taux d'occupation est de 98 % sur l'année.

Le taux d'entrée via le SIAO se situe à 40 %, certaines demandes émanent de partenaires ne connaissant pas le fonctionnement du SIAO, nous demandons néanmoins d'avoir recours à ce dispositif d'une façon systématique. Il nous semble important de pouvoir répondre aux sollicitations ayant un caractère urgent et de maintenir des liens partenariaux solides.

La durée moyenne de séjour des sortants est de 240 jours, ceci n'est qu'un reflet partiel de la réalité puisqu'une personne n'est restée que 5 jours. La durée réelle est donc bien plus importante. Les départs sont principalement le fait d'une non adaptation au règlement intérieur, notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool et de produits stupéfiants. La présence d'enfants sur le lieu de vie nous impose une grande rigueur dans l'application de celui-ci.

Les durées de présence sur la pension de famille sont variables mais on constate néanmoins une grande stabilité, les plus anciens sont présents depuis plus de 10 ans, une majorité des personnes réside au Village depuis 5 ans. Ces chiffres illustrent bien que nous remplissons nos missions de stabilisation d'un public auparavant en errance.

La diversité des organismes orienteurs témoigne elle de notre volonté d'accueillir un public le plus divers possible même si l'on retrouve parmi les problématiques des personnes accueillies des points communs que sont les addictions, les maladies psychiques, la désinsertion et la faiblesse des ressources.

Le vieillissement des accueillis n'est pas sans poser de difficultés dans l'accompagnement qui de social évolue de plus en plus en médical : accompagnement dans les soins, visite aux hospitalisés, liens avec les professionnels de la santé, prises en charge dépassant notre cadre de travail augmentent la charge des accompagnants de la pension de famille.

Pour les personnes avec une grande perte d'autonomie se pose la question de l'orientation vers des structures adaptées qui, soit n'existent pas, soit sont embolisées par un grand nombre de demandes. Une réflexion doit être engagée au niveau associatif pour répondre à ces problématiques qui ne feront que se développer dans l'avenir avec le vieillissement d'un public qui se maintient dans le lieu de vie.

2. Activités collectives

Accueil d'une classe de 6^{ème} du collège Saint Charles de Cavaillon pour la découverte du jardin et des activités de maraîchage. Le projet portait sur le suivi d'une culture légumière du semis à la récolte. Nous avons accueilli deux groupes de 15 collégiens sur deux séances en février et mars 2018 pour des semis puis devions les revoir au printemps pour plantation en pleine terre et juin pour récolte. Mais les conditions météorologiques (pluies incessantes en avril et mai) ont fait avorter le projet à la grande déception des enfants et des villageois.

Sortie à Rustrel en mars avec 5 résidents pour une visite du Colorado Provençal, promenade, pique-nique et foot dans la convivialité.



Participation à une journée ayant pour thème l'accès à la culture pour tous en mai à Lyon sous l'égide d'ATD Quart Monde. Nous avons préparé cette journée en trois séances durant lesquelles nous avons préparé la présentation des activités culturelles du Village et plus précisément l'orchestre Village Pile poil. Ainsi 5 personnes, deux résidents, une administratrice et deux travailleurs sociaux sont allés partager l'expérience d'un orchestre au sein d'une pension de famille.



Préparation d'une œuvre collective « Ombre et Lumière » en collaboration avec La Garance, Scène Nationale de Cavaillon pour une participation au festival C'est pas Du Luxe en septembre à Avignon. Nous avons fait 3 séances afin de réaliser une œuvre commune en ombres chinoises sur le thème de la ville rêvée.

Le séjour de vacances de cette année s'est déroulé une semaine en juillet dans le Tarn. Participation de 12 résidents de la pension de famille pour une découverte du département du Tarn et de ses environs à travers des activités ludiques, des randonnées et des visites de sites historiques.



Au printemps, nous avons lancé une étude sur le bien être au Village menée par des professionnels qui ont interrogé lors d'entretiens individuels 36 personnes de l'association. Des résidents, des ouvriers du chantier d'insertion, des bénévoles et des membres de l'équipe des permanents ont ainsi pu s'exprimer sur leur ressenti, leur vision de l'association et sur ce qu'il attendait d'elle. Les éléments récoltés ont été traités, analysés et compilés. Un rendu a été fait en collectif et a amené à la réalisation d'une journée destinée à faire des propositions concrètes début 2019.

3. En lien avec les écoles de travailleurs sociaux

Projet d'accueil d'une promotion de BPJEPS du centre de formation Les Chênes à Carpentras pour la mise en œuvre d'une journée d'activités en mars 2019. 2 visites préparatoires pour faire connaissance avec le lieu de vie et ses habitants.

4. Le grand déménagement

Dès novembre, déménagement des services administratifs dans les nouveaux locaux, aménagement des studios avec des bénévoles et des accueillis (réception et répartition des meubles dans les logements, montage des meubles, nettoyage). Puis de fin novembre à mi-décembre, déménagement des résidents de l'ancien mas à leurs nouveaux logements, accompagnement au tri des affaires accumulées parfois depuis de nombreuses années (13 ans pour le plus ancien), installation dans les logements.



En parallèle, nous avons remis à jour tous les documents relatifs à la gestion locative : titre d'occupation, état des lieux et règlement intérieur de la résidence.

Mi-décembre, tous les résidents sont installés dans leur logement, avec beaucoup de satisfaction et de plaisir à occuper des studios neufs et fonctionnels.

5. Au sein de l'équipe

Mise en place d'une supervision d'équipe de janvier à juin 2018, ouverte à tous les salariés permanents du Village et fréquentée par 8 à 10 personnes.

6. Accueil de stagiaires

- ❖ Gourdant Magali AES (Accompagnement Educatif et Social) de l'IMF d'Avignon
- ❖ Liquito Audrey ME (Moniteur Educateur) de l'IMF d'Avignon
- ❖ Pardessus Olivia ES (Educateur Spécialisé) de L'ARFRIPS de Lyon
- ❖ Hautreux Magali AES des Chênes à Carpentras
- ❖ Chabanier Sophie ME de l'IMF d'Avignon

L'Hôte

Thomas

Beaucoup de résidents ont des parcours marqués par la rupture, la précarité, l'instabilité en somme...

Le logement pérenne permet en partie de remédier à cela et nous voyons souvent qu'une fois stabilisés, les habitants développent un gout marqué pour les habitudes, la quiétude, les rituels, la tranquillité en somme...

Alors en cette année de grand déménagement on comprend bien que tous les cœurs n'étaient pas à la fête... Réunions, programmation, anticipation, retard... re-réunions, intenses réflexions, grosses appréhensions, préparation, nouveau retard... nouvelles questions, agitation, et enfin cartons !!!

Dix résidents, les salons, la salle à manger, la cuisine, l'atelier vie quotidienne, les bureaux ... Allez hop ! Tous aux Iscles !

Et arrivés là, on n'a plus entendu quiconque se plaindre... Le chambardement en valait la chandelle. Avoir un logement c'est très bien mais en être fier c'est mieux encore. Les 14 nouveaux logements individuels sont non seulement fonctionnels mais ils sont agréables et ils sont beaux !

A la pension de famille, la qualité de l'accueil et l'attention portée au « vivre ensemble » sont essentielles. Mais avoir un beau logement dans lequel on se sent bien chez soi, ça aussi, on le voit, ça rend de la fierté et de la dignité aux habitants.

Si nous regardons l'année écoulée, ce que nous voyons également ce sont de nombreuses hospitalisations de résidents. De fait, nous avons eu en permanence au moins un résident hospitalisé, parfois deux ou même trois simultanément.

Le vieillissement d'une partie de la population est une réalité. La perte d'autonomie, le maintien à domicile (dans la vie collective), le suivi médical sont les thèmes centraux d'une problématique qui questionne sans cesse les limites de notre action sociale et de son articulation avec la sphère médicale.

Mais il n'y a pas que le vieillissement... A travers les hospitalisations nous retrouvons la sociologie caractéristique de la résidence sociale : Des profils « border line » du point de vue de la santé mentale sont des résidents qui nous arrivent avec déjà un passé psychiatrique et qui selon l'efficacité des traitements ou leur évolution propre vont et viennent d'un mode de prise en charge à l'autre (social, médico-social, médical). Nous observons également le profil très commun de résidents tombant malade des suites d'un certain mode de vie ou en conséquence de pathologies antérieures (mauvaise hygiène de vie, négligence sur les questions de santé, addictions).

Avec tous ces résidents dehors, les visites deviennent une part importante du travail des hôtes. Heureusement les résidents eux-mêmes participent à ce soutien. Et c'est essentiel.

Que deviendrait un malade à l'hôpital sans personne pour le soutenir, en France, en 2019 ?

Ce sont l'expérience partagée du quotidien et la communauté de vie à travers le temps qui donnent ce sentiment d'appartenir à un groupe, à une communauté, à une famille. Les repas partagés, les cigarettes fumées ensemble, les moments assis sur le banc au soleil, les pannes d'électricité, les bus en retard, le déménagement... Ce sont tous ces moments en apparence anodins qui, une fois l'adversité venue, ont certainement permis à ce résident qui n'a plus aucun lien familial de demander à être hospitalisé « à Cavaillon, pour rester proche de la famille. »... Et on peut dire ce que l'on veut des familles, aucune n'est parfaite, mais la nôtre cette année, a essayé de n'abandonner personne à l'hôpital.

Témoignage :

« Cela fait plus de trois ans que nous vivons mes enfants et moi au Village.
Nous nous sentons bien, bon accompagnement dans notre vie quotidienne. »

Sylvie, résidente au Village

Cueillettes solidaires

Anne

Les Cueillettes Solidaires en 2018, c'est :



3,9 tonnes cueillis
2,1 tonnes donnés



92 Bénévoles



9 Agriculteurs
3 Particuliers

Le projet des « Cueillettes Solidaires » prend de l'ampleur et de grands pas ont été réalisés sur chacun des 3 volets du projet durant l'année 2018 :

- Activité de glanage,
- Transformation et étude de faisabilité pour l'atelier de transformation de fruits et légumes,
- Ateliers de sensibilisation sur les thématiques alimentaires et environnementales.

I. L'activité de cueillettes

En 2018, l'équipe de cueilleurs-euses du Village est toujours au complet avec des cueilleurs-euses de la Maison Commune, de l'accueil d'urgence et du CADA. Une nette baisse de participation des résidents compensée par une participation plus importante des accueillis à La Maison Commune et à l'accueil d'urgence. Cette vaillante équipe a poursuivi la mission des cueillettes chez les agriculteurs des environs avec les résultats ci-dessous /

	2016 (sur 6 mois)	2017	2018
Nombre de glanages	15	29	21
Quantités récupérées	1225 kg	5337 kg	3900 kg
Nombre de participations	71	119	92
Nombre de cueilleurs-euses impliqué-e-s	23	33	38
Nombre d'agriculteurs-trices	10	12	9
Nombres de particuliers	0	3	3
Nombres d'associations ou structures partenaires	1	5	3
Moyenne mensuelle	204 kg	535 kg	390 kg
Moyenne par cueillette	82 kg	184 kg	195 kg
Moyenne cueilleurs par cueillette	4,7	4,2	4,4

De manière générale, l'année 2018 a été plus largement consacrée au travail d'enquête et d'écriture de rapports pour l'étude de faisabilité : c'est la raison pour laquelle les cueillettes sont moins nombreuses en 2018 qu'en 2017.

Les produits de nos récoltes ont été complétés par **2 099 kg de fruits et légumes** qui nous ont été donnés par 3 agriculteurs, une boutique bio (Le Sarment) et Le Secours Cavare (association Cavaillonnaise d'aide alimentaire).

1 600 kg de ces produits ont été transformés (soupes de courge et jus de fruits).

Cette année a donc été récupérée un total de **6 tonnes** de fruits et légumes.

Nous avons distribué 2 850 kg de fruits et légumes frais, bio et locaux aux cueilleurs-euses, à la cantine du Village, à La Maison Commune, à l'accueil Immédiat, au CADA et au LIP.

Reportage : une journaliste-dessinatrice a suivi l'action des cueillettes solidaires pendant une semaine et a réalisé un magnifique reportage dessiné diffusé en ligne sur le site Solidarum :

<http://www.solidarum.org/vivre-ensemble/cueillettes-solidaires-cultiver-et-construire-en-commun>



Illustration des cueillettes par Malika Moine

2. Transformation

2.1. Les transformations du Village :

En 2018, nous avons transformé **3 150 kg de fruits** en :

- ❖ **654 litres de jus de fruits** grâce au pressoir ambulant de Pur Jus Lub,
- ❖ **165 litres de soupe** grâce à l'atelier de transformation de Longo Maï.



Une première expérience de transformation dans un vrai atelier de transformation !
Et bien sûr la suite des expériences avec le presseur de Pur Jus Lub
avec une équipe du Village qui se professionnalise !



Cette année nous avons produit :

- ❖ 141 litres de jus de mandarines/carottes et 130 Litres de mandarines/carottes/citrons avec des carottes récoltées à Ménerbes chez Jérôme et des agrumes donnés par Le Secours Cavare,
- ❖ 297 litres de jus de poires avec les poires Guyot récoltées dans la ceinture verte d'Avignon chez Olivier, le même verger qu'en 2017 et,
- ❖ 86 Litres de jus de muscat récolté à Lagnes dans la belle vigne de Marie-Elise et Karim.

2.2. Le projet d'atelier de transformation de fruits et légumes

En 2018, l'étude comparative auprès des ateliers ayant un projet retenant au moins un des critères retenus par le Village (insertion, anti-gaspi, local, bio) a été finalisé. Ce document « Expériences Similaires » est disponible sur demande.

Cela a donné l'occasion de visiter plusieurs ateliers :



**Atelier Jaime Boch
Cognin**



**Atelier Local en
Bocal Avignon**



**Atelier Label Vers
Carpentras**

Cette étude a permis d'analyser les questions de :

- ❖ L'approvisionnement (modalités, quantité...)
- ❖ L'organisation et le fonctionnement d'un atelier de transformation (les procédés de transformation, répartition annuelle de l'activité, ressources humaines...)
- ❖ L'équipement et aménagement des ateliers (superficie, répartition des espaces, matériel...)

- ❖ La distribution (réseau de distribution, territoire, clientèle, caractéristiques des produits mis en avant...)
- ❖ Les aspects financiers (investissements, CA, seuil de rentabilité...).

L'analyse de ces données a permis d'établir le "portrait type" de notre futur atelier.

Une étude de marché a également été conduite : dans les magasins bio du territoire, auprès d'ateliers de transformation, de producteurs et auprès de 192 personnes sur les marchés et dans les boutiques bio.

L'analyse des données récupérées a permis :

- ❖ D'évaluer le contexte du projet du point de vue du marché
- ❖ D'évaluer les sources d'approvisionnement envisageables
- ❖ D'apporter des éléments de réflexion pour le positionnement des futurs produits du Village sur le marché local
- ❖ D'apporter des éléments de réflexion sur les différents types de production envisagés pour l'atelier (séchage, lacto-fermentation et conserves sans autoclave)
- ❖ D'apporter des éléments de réflexion sur les circuits de distribution en circuits courts

Forts de toutes ces informations, nous avons pu mettre en place le premier **Comité de Pilotage** du projet qui a eu lieu le 13 novembre dans les nouveaux locaux du Village.

Construction de l'atelier



L'atelier est progressivement sorti de terre : la dalle et la structure bois sont en place. Sa construction sera finalisée en 2019.

Biocoop : un partenariat en développement : participation à la journée Biotonomes organisée par la Biocoop de Cavaillon qui avait mis en place une campagne de "don militant" en faveur du Village. Nous avons présenté les activités et produits du Village avec un magnifique stand ! Et le don militant nous a permis de récupérer 381€.



Stand à la Biocoop tenu par une résidente et un salarié des ateliers pour présenter les écomatériaux du Village

3. Les ateliers de sensibilisation

L'essentiel de l'activité consiste en la finalisation du projet initié en 2017 réalisé dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Parc Régional du Lubéron et le Civam :

Le Village, en collaboration avec le CPIE 84, a réalisé un outil pédagogique pour comprendre les impacts et différences entre circuits longs et circuits courts.

Deux journées « test » ont eu lieu au Village avec le public des personnes accueillies (résidents et salariés) qui ont permis plusieurs ajustements avant d'aboutir à la version finale qui sera diffusée dans le cadre de la seconde phase du PAT. Le livrable : outils pédagogiques réalisés pour chacune des structures partenaires (dont, le jeu réalisé par le Village et le CPIE 84).

Ces jeux ont été présentés lors du 5e Forum Agricole et Alimentaire du Lubéron qui réunissait l'ensemble des partenaires et financeurs du projet.



Présentation du jeu conçu et réalisé par le Village et le CPIE84

Nous avons également participé à la fête de l'Agriculture Paysanne le 20 octobre avec 5 personnes du réseau Village (La Maison Commune, l'accueil urgence et la résidence). À cette occasion, nous avons tenu un stand pour présenter notre action de cueillette, participé à un débat, découvert des pratiques agricoles, rencontré des agriculteurs, vu une conférence gesticulée sur le thème de l'agriculture (rejoins à ce moment-là par une grande partie des résidents du Village).

Table ronde "le projet alimentaire : un nouveau projet de territoire pour les collectivités"



Parallèlement, les ateliers « Cuisine » menés en collaboration avec les équipes de La Maison Commune et du Maquis se sont poursuivis : à présent ces ateliers consistent en la réalisation d'un repas sur la demande/initiative d'une des personnes accueillies toujours grâce à la cuisine mobile de l'association Au Maquis.

L'atelier vélo

Gérard

L'atelier vélo en 2018, c'est :



51 vélos adultes réparés et vendus

17 vélos vendus à un prix solidaire

I. Fonctionnement

L'atelier répare et attribue des vélos aux personnes qui ont besoin de se déplacer et dont les moyens financiers sont faibles.

Toute personne le désirant peut venir à l'atelier et réparer son propre vélo. Elle trouvera l'aide et l'outillage nécessaire.

L'achat des pièces détachées pour les réparations est à la charge des personnes.

Des personnes extérieures peuvent déposer leur vélo pour réparation contre une participation financière.



2. Activités



Plusieurs particuliers adhérents du « Village » ont amené leurs vélos pour réparation ou pour l'achat d'un vélo.

Le partenariat avec l'association « La Cigarette » de L'Isle sur la Sorgue est toujours en cours. En septembre, une révision des vélos a été faite et 2 vélos ont été remis en état.

Le Secours Populaire nous fournit en chiffons et vêtements de travail.

Le magasin Décathlon de Cavaillon nous apporte son aide par une réduction sur les pièces vélos.

Des demandeurs d'asile bénévoles participent à l'atelier.

3. Bilan financier

En 2018, l'atelier a réparé et fourni :

- ❖ Échanges de vélos auprès des résidents,
- ❖ Réparations de vélos,
- ❖ Attributions de 51 vélos à des personnes extérieures ou des résidents.
- ❖ Vélos aux personnes hébergées du CADA de Cavaillon et du CAO de Caumont / Durance.
- ❖ Prêt de 20 vélos à La Mairie de Cabannes en juillet.
- ❖ En septembre l'atelier a fait un prêt de 10 vélos équipés d'un antivol à l'association CPDL.
- ❖ En accord avec les 3 ECO nous avons, en juillet et septembre, récupéré 7 vélos défectueux et rendu 2 vélos remis en bon état.
- ❖ Les Restos du cœur don de 2 vélos.



En 2018 : Construction par l'atelier menuiserie du Chantier d'Insertion d'un auvent permettant de travailler à l'abri de la pluie et du soleil.

4. Les Projets de 2019

- ❖ Installation d'une serre pour abriter le stock de vélos à réparer.
- ❖ Et possibilité de développer de nouveaux partenariats.

Nous acceptons toujours les dons de vélos, les bénévoles sont les bienvenus, et j'en profite pour remercier Ibrahim qui participe fortement à la vie de l'atelier.

Chaque jour de travail permet un échange verbal et technique avec les participants et merci à Jeanine qui nous apporte un thé ou un café chaud les matins froids ou un rafraîchissement l'été.

LA MAISON DES JOURS MEILLEURS

Le projet de « Maison de Jours Meilleurs », ou la construction de 30 logements écologiques bâtis sur les principes de l'habitat participatif :

- ❖ dans un lieu naturel préservé
- ❖ Éco-construits et auto-construits
- ❖ Accessibles aux petits revenus en location ou accession
- ❖ avec implication des habitants

Localisation du projet : Mallemort de Provence



Le groupe des futurs habitants lors d'une séance de travail

1. Activités réalisées en 2018

Le groupe des habitants est soutenu par l'association Regain. A la suite du lancement du projet le 22 mars 2018, 2 réunions d'information ont été organisées, ce qui a permis d'échanger avec environ 100 personnes intéressées par le projet. Une trentaine de personnes a assisté au premier atelier d'accompagnement, permettant d'initier un cycle ayant pour vocation de faire émerger un groupe d'habitants engagé dans le projet. **Huit ateliers ont été réalisés.** Chacun des ateliers combine une dimension pédagogique – vocation de formation et de compréhension du projet – et une logique d'accompagnement à l'émergence d'une dynamique de groupe.

2. Constitution du groupe

Dans un premier temps, les ateliers ont eu pour objectif de permettre à chaque personne individuelle de bien comprendre le projet afin de pouvoir s'y engager en pleine conscience. La vulgarisation progressive du 'document cadre' a permis d'aborder en profondeur les aspects techniques du projet ; l'émergence de liens interpersonnels constituant sa dimension émotionnelle.

De nombreuses personnes se sont retirées, d'autres sont venues... constituant finalement **un premier groupe d'environ 20 personnes motivées.**

Ce processus d'engagement passe aussi par des expériences collectives qui permettent aux membres de se connaître les uns les autres et créer des liens ; des rencontres hors-atelier ont débuté et ont eu lieu régulièrement.

Dans un deuxième temps les ateliers ont eu pour objectif de construire le projet commun du groupe. Une charte relationnelle a été rédigée et le travail d'élaboration d'une charte de projet a débuté. Ces documents produits collectivement permettront lors de la phase suivante de construire le programme sur la base d'objectifs communs.

Enfin, il s'agit de mettre en place une gouvernance partagée et un mode de fonctionnement efficace qui permette au groupe de construire son autonomie et d'avancer harmonieusement dans le projet.

L'ACCÈS À LA CULTURE

Thomas et Brigitte

En 2018, l'accès à la culture au Village, c'est :

- ❖ L'orchestre Village Pile Poil avec ses 5 concerts
- ❖ Le Festival « C'est Pas Du Luxe » en Avignon
- ❖ Le BriO



3. L'orchestre Village Pile Poil

L'orchestre de traverse « Village Pile Poil » (VPP) est issu du désir de quelques résidents et de la volonté de l'association d'inscrire la culture comme partie intégrante du projet associatif.

Chaque semaine, les membres du groupe se retrouvent pour une après-midi de répétition. Groupe qui ne cesse de s'élargir en accueillant régulièrement de nouveaux amateurs, parfois juste pour voir, essayer et souvent rester, alors que d'autres partent pour raisons professionnelles, familiales, de santé...



Une jolie bande d'amateurs de tous horizons (accueillis, salariés en insertion, salariés permanents, bénévoles et personnes venant de l'extérieur) travaillant en professionnels avec des professionnels, dans la joie, la fraternité et la convivialité. Chacun arrive parfois lesté de ses soucis personnels et repart avec le sourire.

En 2018, un nouveau projet a été mis en route par VPP, une création scénique provisoirement intitulée « Puisque les portes ... ». Les premiers jalons ont été posés lors de réunions de préparation avec les participants.

Le travail de recherche a débuté avec :

- ❖ Des ateliers de bruitages sur images animés par Bruce Brunetto en janvier,
- ❖ Vidéo maton : récolte de portraits vidéos en mouvement lors du festival « C'est pas du Luxe ! » avec Lucie Jean (vidéaste) et Muriel Henry (coach clownesque),
- ❖ Une résidence du 8 au 12 octobre à l'Auditorium du Thor (dans le cadre des « résidences d'artistes » d'Arts Vivants en Vaucluse). Temps de travail en conditions réelles sur la lumière, la scénographie, la vidéo projection, l'amplification Avec Manu Gilot, Bruce Brunetto, Pierrot Coiffard et Sylvain Mazens,
- ❖ Une résidence du 1^{er} au 3 novembre, stage de Sound Painting en mouvement avec Benjamin Nid (temps ouvert à des participants extérieurs),
- ❖ En décembre ateliers d'écritures de textes avec Myriam Douhi.

Ce projet de création est soutenu par La Garance, InPact, la Gare de Coustellet (subvention DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles un Fond d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs) et Arts Vivants en Vaucluse.

Des demandes de subvention sont aussi en cours auprès du Département et de la DRAC PACA.

Autres dates clés pour Village Pile Poil :

- ❖ En mai, rencontres avec Mylène Richard, comédienne,
- ❖ 15 juin : journée de répétition générale à la Gare de Coustellet,
- ❖ 23 juin : fête du Village (concert avec la Fanfare Haut les Mains ! et la comédienne Mylène Richard). Et un émouvant hommage de Jeannot à Roger avec la chanson « Allumez le feu »,
- ❖ 19 et 20 septembre : temps de résidence à la Gare de Coustellet,
- ❖ 23 septembre : concert dans le cadre du Festival « C'est pas du Luxe ! ». Avec en première mondiale, la chanson « C'est pas du Luxe ! » accompagné par la chorale Solisongs de Chambéry pour la clôture du festival,
- ❖ 28 septembre : concert/rencontre au SAVS de l'Isle sur La Sorgue, service des traumatisés crâniens,
- ❖ 20 et 21 décembre : journées centrées sur la voix avec Lilia Ruocco, et petit concert pour le repas de Noël de la Maison commune.

4. Le Festival « C'est pas du Luxe ! »



La 4^e édition du festival « *C'est pas du luxe !* » s'est tenue du 21 au 23 septembre 2018 à Avignon.

Elle a permis la mobilisation d'une cinquantaine de groupes ayant présenté des œuvres ainsi qu'une quarantaine de groupes venus en spectateurs. La qualité des projets artistiques a significativement augmenté et la rencontre avec les acteurs locaux a également bien fonctionné malgré un lancement tardif de la mobilisation. La rencontre forte avec des spectateurs de la région (1 700 bracelets vendus, près de 5 000 entrées) confirme le succès de cette manifestation et son ancrage local.

Toutes les équipes du Village se sont mobilisées pour permettre la réussite de l'évènement : Artistiquement avec la participation au projet collectif « Invitation au voyage » présenté à la FabricA, à l'exposition photographique « Au Sud dans la lumière du Nord », sans oublier évidemment le concert de Village Pile Poil.

Le Village s'est également impliqué sur l'accueil des festivaliers avec la tenue d'une buvette tout au long des trois jours et sur un travail de logistique avec le démontage des lieux ayant accueilli des expositions par les salariés du chantier d'insertion.

Le pari de l'ouverture du festival a permis de toucher d'autres réseaux : au-delà des Boutiques Solidarité et Pensions de Famille du réseau de la Fondation Abbé Pierre, de nouvelles structures se

sont impliquées dans cette manifestation : centres d'accueil pour demandeurs d'asiles, communautés Emmaüs, foyers de travailleurs migrants, associations accueillant des mineurs non accompagnés ...

La ville d'Avignon souhaite accueillir la prochaine édition du festival, en septembre 2020. D'ici là, le projet CPDL a pour ambition d'essaimer la démarche via l'organisation de rencontres régionales, de consolider son modèle économique, de produire un document de capitalisation et bien entendu de continuer d'accompagner les projets artistiques sur le territoire.

5. Le BriO

Chaque mois le BriO (pour Brigitte du Village et Ophélie de La Garance) s'invite dans les différentes structures du Village afin de promouvoir un spectacle familial choisi à La Garance. L'objectif étant de permettre d'amener des personnes éloignées de la culture au théâtre, grâce à des conditions d'accueil particulières, tarif privilégié de 3 € et billet solidaire, accompagnement sur et dans les lieux, non- différenciation avec les autres spectateurs.

C'est chaque fois quelques nouvelles personnes qui adhèrent et d'autres qui reviennent ...

Au total, 91 billets solidaires ont pu être mis à disposition sur l'année 2018, pour les spectacles suivants :

- ❖ « Les eaux et forêts » (texte de Duras et mise en scène de Michel Didym | théâtre),
- ❖ « We love arabs » (chorégraphie de Hillel Kogan | danse),
- ❖ « Atelier 29 » (Centre national des arts du cirque) - Œuvre plastique collective Le Village- La Garance pour le festival « *C'est pas du luxe* »,
+ *performance collective*
+ *Concert de Gauvain Sers*
- ❖ « Jean-Yves, Patrick et Corinne » (Collectif ES | danse),
- ❖ « Ubu roi » (texte d'Alfred Jarry et mise en scène d'Agnès Régolo | Théâtre),
- ❖ « L'enfant » (d'Elise Vigneron | théâtre et performance),
- ❖ « Ramkoers » (Cie BOT | musique et performance).

LE CHANTIER D'INSERTION

Lisa et Martial

Le chantier d'insertion au Village, c'est :

36 postes en contrats aidés (CDDI) dans 3 ateliers :

- ❖ **Atelier « Vie Quotidienne »** qui prépare les repas de la cantine associative, entretien des locaux, lingerie des résidents : 15 salariés sur 2018 ont confectionné entre autres 50/60 repas par jour.
- ❖ **Atelier « Maraîchage »** : la production en conversion biologique pour la vente de légumes sous forme de paniers. 22 salariés s'y sont employés durant l'année.
- ❖ **Atelier « Pôle Ecoconstruction »** : avec 2 ateliers, l'un pour la production d'éco-matériaux (briques de terre compressées, enduits terre, balle de riz) et l'autre pour des prestations extérieures. Il a accueilli 49 ouvriers cette année.

En 2018, le chantier a accompagné :



86 personnes vers le retour à l'emploi

Rappel des objectifs de l'action :

L'objectif prioritaire de l'action est de renforcer l'accompagnement socio-professionnel et de stabiliser un mode de fonctionnement qui garantit à toutes les personnes salariées sur l'opération, un accompagnement social et professionnel de qualité.

Cet accompagnement passe par :

- ❖ La prise en compte des situations et problèmes sociaux,
- ❖ La mise en réseau, lutte contre l'isolement social et professionnel, la mobilisation de l'ensemble des aides et dispositifs existants,
- ❖ L'accompagnement et l'aide à la construction de projets personnalisés,
- ❖ La valorisation des expériences en chantier d'insertion,
- ❖ La visée d'une plus grande autonomie des personnes,
- ❖ L'appui sur une dynamique collective pour une reprise d'envie de socialisation.

I. L'analyse sociologique du public

Sur l'année 2018, **86 personnes** ont été salariées sur les ateliers. Au 31/12/18, **33 personnes** sont encore sur l'action.

Statut des salariés à l'entrée sur le chantier :

DELD (percevant ou pas une allocation)	15
Jeune -26 ans	6
RSA socle	53
Suivi justice	6
TH	6
Total	86

Les chiffres communiqués ne renseignent que sur le critère d'éligibilité des bénéficiaires à l'entrée de l'action et ne tiennent pas compte du fait qu'ils peuvent « cumuler » plusieurs statuts (exemple RSA+DELD).

Par conséquent certaines données sont bien en deçà des réelles statistiques, 2 exemples :

- ❖ 12 bénéficiaires ont une RQTH,
- ❖ 12 bénéficiaires sont suivis par le SPIP.

Analyse sociologique : quelques chiffres clés

Au regard des éléments statistiques présentés ci-dessous, nous constatons que :

- ❖ 21% des salariés ont plus de 50 ans (rajeunissement par rapport à 2017, 29 %),
- ❖ 24 % des salariés sont des femmes (donnée stable par rapport à 2017),
- ❖ 72 % des personnes accueillies vivent seules parfois avec enfant,
- ❖ 64 % n'ont pas de qualification (niveau 6 & niveau 5 bis) (donnée identique par rapport à l'exercice précédent),
- ❖ 14 % ont une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (donnée identique par rapport à l'exercice précédent),
- ❖ 46% de nos ouvriers ont le permis B et un véhicule,
- ❖ 61 % de nos effectifs ont plus de 3 ans d'inactivité,
- ❖ 85 % des salariés ont une expérience professionnelle supérieure de 3 ans à minima,
- ❖ 42 % sont domiciliés sur Cavaillon, 30 % sur l'Isle-sur-La-Sorgue, La Communauté de Communes LMV (Luberon Mont de Vaucluse) regroupe 54 % de nos participants.

2. L'Accompagnement social et professionnel :

Deux accompagnateurs interviennent sur le chantier d'insertion, Martial VITTEAU sur le volet social renforcé et Lisa GASTALDI sur le volet socio professionnel. Chaque salarié est reçu à minima une fois par mois par les accompagnateurs qui sont présents pendant les horaires de travail et répondent aux sollicitations des salariés au jour le jour et de manière réactive.

Pour les salariés suivis par La Mission Locale, Cap Emploi, un travailleur social, le SPIP, les accompagnateurs travaillent en étroite collaboration avec les référents qui sont tenus informés régulièrement de l'évolution des situations. Le partenariat reste actif et se mobilise selon les nécessités (aides spécifiques, dispositifs à mobiliser, difficultés diverses...) tout au long du parcours.

2.1. Le Recrutement

Les personnes orientées sont systématiquement convoquées par écrit. Nous essayons de rencontrer tous les candidats. Cette année, en raison de la hausse des orientations par rapport à l'exercice précédent (142 en 2018 contre 115 en 2017 soit +30 % sur 3 ans) cela n'a pas été possible. Les personnes non reçues sur cet exercice seront invitées à une session de recrutement début 2019.

Sur l'exercice 2018, nous avons organisé 7 sessions de recrutement. Les candidats au chantier d'insertion du Village sont tous reçus dans un premier temps en réunion d'information collective pour une présentation de la structure, des ateliers, des différents postes de travail, des modalités du CDDI, de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'encadrement technique, du projet d'insertion et des objectifs de l'étape de chantier d'insertion. A l'issue de cette réunion, le candidat est reçu en entretien individuel

Lors du dernier trimestre, faute d'espace collectif en raison de notre déménagement, nous avons reçu les candidats de manière plus individuelle.

Sur l'exercice 2018, nous avons reçu **142 fiches d'orientation** : référents RSA 43, Pôle Emploi 69, Mission Locale 7, Cap Emploi 8, SPIP 11, CCAS 3, SIAE 2.

Sur ces orientations :

- ❖ 103 candidats ont été convoqués,
- ❖ 63 reçus (soit 36 % d'absents) : 46 ont été recrutés.

Depuis l'automne 2018, nous avons édité nos offres pour les différents ateliers sur la plateforme « Job Vaucluse » mise en place par Le Conseil Départemental du Vaucluse. Nous avons été sollicité par une vingtaine de candidats BRSA (Bénéficiaire du Revenu de solidarité Active) réorientés systématiquement vers Pôle Emploi pour vérifier l'éligibilité IAE (Insertion par l'Activité Économique). Il est encore trop tôt pour mesurer la plus-value de ce nouvel outil.

2.2. Accueil et Intégration

Systématiquement pour toute personne embauchée, une ½ journée d'accueil sur un temps collectif est mis en place par les Accompagnateurs du Village et en présence d'un « tuteur », un ouvrier déjà présent sur l'atelier depuis quelques mois qui ait partagé son expérience. Il s'agit d'un salarié volontaire déjà en parcours et évoluant sur le même atelier que le salarié entrant, ce qui va lui permettre de prendre ses marques et d'atténuer l'anxiété que peut générer une reprise d'emploi après une période d'inactivité souvent longue.

L'objectif est également de valoriser le tuteur dans son rôle de transmission et de facteur d'intégration.

Durant ce temps d'accueil, nous procédons à :

- ❖ La remise du livret du salarié qui précise le fonctionnement de l'Association, des ateliers, les modalités du contrat (paye, acompte, congés, maladie, sécurité, accompagnement...),
- ❖ Des échanges sur les expériences de chacun au sein du Village,
- ❖ Une visite des infrastructures de l'Association (ateliers, bureaux) et présentation à l'ensemble de l'équipe.

2.3. Le Volet Social

Le travail d'accompagnement global de la personne nous conduit à investir tous les champs du social : logement, santé, famille, budget, accès aux droits, autonomie administrative et mobilité. L'accompagnement peut être préventif, curatif et/ou éducatif.

Il a plusieurs objectifs :

- ❖ Écouter et non assister les salariés en insertion,
- ❖ Repérer les référents sociaux et organiser un travail commun sur le suivi sur les problématiques exposées ci-dessus,
- ❖ Suivre la résolution des problématiques identifiées.

Partenaires de l'insertion sociale amenés à intervenir sur le volet social de l'accompagnement : CCAS, EDES, CPAM, CAF, MSA, RSI, l'ADAI, Cap Habitat (Logement), Banque de France (surendettement), Conciliateur de Justice, SPIP, structures de soins (RESAD, Service ELSA de Cavaillon ANPAA, CMP, Cellule d'Accès, PFIDASS...).

Le tableau ci-dessous présente les principales problématiques identifiées.

Mobilisation	87 %
Accès au droit	28 %
Logement	44 %
Mobilité	54%
Autonomie administrative	60 %
Santé	52 %
Budget	35%
Famille	42 %
Garde d'enfant	20 %

2.3.1. Le logement :

La problématique logement reste centrale, avec cette année encore 46 % des salariés concernés (donnée stable par rapport à 2017).

En 2018, nous avons mobilisé exclusivement 2 mesures ARL (Atelier Recherche de Logement) et fait 1 demande de Numéro Unique Départemental. Les délais restent cependant trop longs. Nous avons effectué de nombreuses mesures de conseils/orientations notamment par des courriers auprès des bailleurs publics.

2.3.2. La santé :

La problématique santé touche 55% des salariés (donnée stable par rapport à l'exercice précédent). Cela représente au total 45 personnes dont 42 % avec une problématique d'addiction (alcool/toxicomanie), 25% avec des problèmes de santé et 33 % des difficultés d'ordre psychologique voir psychiatrique.

Sur l'exercice 2018 par exemple, 2 ouvriers ont eu un diagnostic sur une pathologie cancéreuse. Nous avons arrêté le contrat d'un ouvrier durant la période d'essai pour des raisons médicales, incompatibles avec les tâches à effectuer. Nous proposons à nos ouvriers de les accompagner dans leur prise de rendez-vous médicaux et parfois leur rendez-vous (2 en 2018) quand ils en expriment le besoin.

L'équipe est particulièrement vigilante et mobilisée sur les questions de santé et les problématiques d'addiction. Ce sujet est systématiquement abordé avec le salarié.

Pour tous ceux qui ne sont pas dans le déni, l'accès au soin est travaillé avec une orientation vers le médecin addictologue de l'hôpital. L'intervention bénévole une journée/semaine sur site de Thomas GENTIL psychothérapeute addictologue permet d'offrir aux bénéficiaires en souffrance psychologique, un espace de parole et d'écoute. Il facilite l'orientation vers une structure de soins plus adaptée (par exemple une hospitalisation en cure). La problématique est régulièrement abordée durant les temps d'accompagnement collectif.

Cependant, depuis 3 ans, la présence d'addictologue sur le territoire est aléatoire au sein de l'hôpital de Cavaillon obligeant des consultations sur Avignon, ce qui a pu freiner certaines démarches de personnes demandeuses mais pas mobiles.

Un autre espace de parole est proposé, également de manière bénévole en la personne d'Yvette LILOT psychothérapeute spécialisée dans les problématiques familiales ; 3 ouvriers s'en sont saisis en 2018.

Depuis 2016, avec les services de la CPAM du Vaucluse, nous mobilisons le Bilan de Santé, gratuit et plus complet en termes d'exams médicaux que la visite d'aptitude effectuée par La Médecine du Travail. Sur l'exercice 2018, 26 salariés en ont bénéficié. Certains salariés présents sur l'exercice précédent en ont bénéficié, ce qui correspond à plus de 75% de nos accueillis. Le dispositif a été élargi à nos résidents. Cette action sera reconduite sur les prochains exercices.

Depuis cette année, nous avons également mis en place une formation « Prévention et Sécurité » en partenariat avec les services de la Médecine du Travail pour réduire les risques d'accident du travail. Le contenu de formation (6 séances) a été élaboré en amont par les intervenants à partir des postures à adopter sur nos ateliers. Les supports photos sont privilégiés pour que la formation soit accessible à tous.

Autres démarches « santé » effectuées dans le cadre de l'accompagnement : 6 instructions de dossiers de CMUC (initial et/ou renouvellement). Travail sur l'hygiène corporelle liée à des conditions de vie précaires au sein de l'habitat.

2.3.3. Le handicap :

Cela concerne 14 % des personnes accueillies.

Nous avons instruit cette année 3 dossiers auprès de la MDPH. Pour les personnes bénéficiant déjà d'une RQTH, une évaluation médicale est souvent nécessaire en amont pour valider un projet professionnel compatible avec la situation de handicap. Peu de dispositifs sont mobilisables via l'AGEFIPH.

2.3.4. Le budget :

Cela a concerné près de 35 % de nos effectifs sur cet exercice.

Régularisation de factures impayées, mise en place de mensualisation/d'échéancier, saisie sur salaire, mise en relation avec la conseillère en économie sociale et familiale de l'EDES pour les situations de surendettement. La gestion du budget reste une problématique commune à la quasi-totalité de nos salariés. Le logement y est souvent pour beaucoup avec des charges locatives en inadéquation avec

les ressources des personnes. Rares sont ceux qui parviennent à une gestion rigoureuse de leur budget.

La plupart des salariés adoptent des fonctionnements qui les mettent en difficulté (non prise en compte des factures à payer, on attend le courrier de mise en demeure pour se manifester, on paye en urgence une facture pour éviter une coupure ou l'intervention de l'huissier, mais ce paiement se fait au détriment du paiement du loyer, ou d'une autre charge fixe et les dettes s'accumulent).

Le travail mis en œuvre est alors de longue haleine, car après avoir traité l'urgence, c'est bien sur les changements d'habitudes et de fonctionnements qu'il faut travailler. L'apprentissage de la gestion budgétaire est abordé en temps collectif, à partir de cas concrets afin d'assimiler les notions de charges fixes, charges variables, reste à vivre hebdomadaire et mensuel...

Durant cet exercice, un microcrédit a été mis en place via « Les Restos du Cœur » pour une ouvrière qui avait des réparations importantes à faire sur son véhicule suite à un accident. L'association a facilité l'acceptation de sa demande. Concernant un litige avec une compagnie d'assurance, un ouvrier a sollicité le Conciliateur de Justice, là encore Le Village a fait le lien entre les différentes parties concernées.

Nous proposons de venir en soutien de plus en plus souvent à nos ouvriers pour l'ouverture d'un compte bancaire dès leur prise de poste. Et notamment pour effectuer les démarches auprès de La Banque de France.

2.3.5. L'autonomie administrative :

80% des salariés ne sont pas autonomes dans leurs démarches.

L'accompagnement dans la régularisation des situations et l'accès aux droits est quotidien pour l'équipe : pointage Pôle Emploi, Déclaration Trimestrielle de Ressources CAF, renouvellement CMU/CMUC....

Le travail sur le développement de l'autonomie est permanent : faire repérer les institutions, aider à comprendre les missions et les cadres d'intervention, travail sur la temporalité des démarches à effectuer (mensuel, trimestriel, annuel...), sur les formulaires administratifs (CAF, CPAM, Trésor Public, Pôle Emploi, Préfecture...). Nous avons instruit 3 dossiers de demande de retraite, démarches longues et complexes.

Par ailleurs, de plus en plus de démarches administratives doivent se faire en ligne, sans oublier la recherche d'emploi avec des entreprises de plus en plus nombreuses souhaitant collecter les CV par télé-candidature. La « fracture numérique » que l'on constate chez nos publics peut accentuer ces difficultés. Nos bénéficiaires, dans une grande majorité ne sont pas équipés au niveau informatique ou/et ne sont pas formés, ce qui engendre un manque d'autonomie. Ce manque parfois accentué par des difficultés de compréhension orale/écrite vont générer des erreurs de saisie à minima, soit une incapacité à respecter les consignes et donc à régulariser la situation.

La réduction de cette « fracture » numérique, dans la continuité de la dynamique engagée en 2017 reste une des priorités pour l'Association avec la mise en place d'un atelier d'initiation informatique. Plus de 45 séances « collectives » ont été proposées par les 2 animateurs de l'atelier. Cela a concerné 22 accueillis, 14 qui ont suivi ponctuellement ou régulièrement cet atelier (jeudi après-midi, vendredi matin et après-midi). Là encore le dispositif a été élargi aux résidents du Village. Même si l'atelier a été mis en sommeil au moment du déménagement, le poste de l'animatrice intervenant sur cet atelier a été pérennisé fin 2018. L'Association souhaite davantage se mobiliser sur le développement de cette activité en 2019 en proposant notamment cette initiation sur les sites de

la Maison du Bassin à l'Isle-sur-la-Sorgue et de La Maison Commune à Cavaillon auprès des usagers en forte situation de précarité.

2.3.6. La mobilité :

54% de salariés ne sont pas mobiles et ont des ressources qui ne permettent pas de financer un permis et un véhicule. A noter que parmi les personnes non mobiles, nombreuses sont celles qui ont perdu leur permis de voiture suite à une récidive d'alcool au volant. Depuis plus de 3 ans, nous ne pouvons plus mobiliser d'APRE. Uniformation notre organisme collecteur de formation, avait laissé entendre début 2017 qu'il y avait des possibilités de financement via le CPF avec un abondement de l'OPCA mais a revu sa position au cours du 2^{er} semestre. Leur position n'a pas évolué en 2018. Par ailleurs nos ouvriers nous sollicitent de plus en plus pour des démarches administratives liées à une demande de permis sur le site ANTS. Là encore les procédures, loin d'être simplifiées rendent les résultats aléatoires.

Sur cet exercice, nous avons accompagné certains de nos ouvriers à finaliser les démarches pour obtenir la carte Zou et/ou la carte Transpass. Ces démarches sont longues et fastidieuses car les services de la SNCF réclament des documents relatifs au CDDI qui n'existent plus (mais existant précédemment sur le CAE) et ne valident donc plus les dossiers.

Deux salariés ont loué ou louent actuellement un véhicule à « Roulez Mob ».

2.3.7. La famille :

Les difficultés familiales survenant lors du déroulement du parcours peuvent freiner la dynamique souhaitée voire démobiliser totalement la personne.

Au-delà de l'écoute naturelle, des démarches peuvent être entreprises avec l'accord de la personne :

- ❖ Aide juridique pour 3 salariés,
- ❖ Accompagnement au Tribunal pour 1 salarié,
- ❖ Dans une situation de divorce, soutien pour instruire un dossier de demande d'aide juridictionnelle et accompagnement au tribunal pour un litige familial dans le secteur du commerce.

2.3.8. Le suivi justice :

En 2018, **12 salariés ont un suivi judiciaire** (contre 11 en 2017).

Le partenariat est actif avec les référents SPIP en amont d'une intégration et tout au long du parcours. 2 personnes ont au préalable effectué un TIG et ont poursuivi sur un CDDI. Depuis 2017, un partenariat est actif avec les services de la PJJ de Cavaillon pour l'accueil de jeunes mineurs sur des mesures spécifiques (TIG, mesures de réparation, atelier cuisine en groupe...).

2.4. Le volet professionnel :

L'accompagnement professionnel mis en place vise à :

- ❖ Suivre de façon individuelle le parcours d'insertion professionnelle,
- ❖ Mettre en place un projet réaliste et réalisable avec des étapes en amont :
 - ❖ Des emplois de parcours,
 - ❖ Des enquêtes métiers,
 - ❖ Un bilan de compétences,
 - ❖ Des PMSMP ou stages,

- ❖ Des actions de formations (rémobilisantes, certifiantes, qualifiantes...),
- ❖ Une maîtrise des techniques de recherche d'emploi,
- ❖ Des mises en relation avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, les agences intérimaires, le groupement d'employeurs, les structures d'insertion par l'activité économique, les entreprises du secteur marchand...) ...

Le travail sur l'élaboration du projet professionnel doit être adapté en fonction des capacités des bénéficiaires : capacité de lecture et d'écriture, d'analyse, de réflexion et de projection.

Le repérage des expériences et des compétences acquises, les centres d'intérêt professionnel, l'identification des qualités personnelles, les valeurs professionnelles sont aussi recensés.

Les étapes de l'élaboration du projet sont travaillées en fonction du degré d'autonomie des personnes. Pour certains, le travail se fait avec la méthodologie, les outils et tests utilisés généralement en bilan de compétences, pour d'autres, à partir des expériences professionnelles et du CV et essentiellement sur de l'échange verbal.

2.4.1. Les formations durant le parcours socioprofessionnel :

L'organisation de modules de formation constitue une composante essentielle de tout projet de chantier d'insertion. En amont de toute action pédagogique afin de sécuriser les acquis des futurs apprentissages il est important :

- ❖ D'analyser les besoins de formation pour les salariés, la cohérence et la pertinence des demandes formulées.
- ❖ De travailler la motivation de chacun et la capacité d'engagement (notamment les questions de mobilité, de garde d'enfant qui peuvent démobiliser le bénéficiaire notamment sur des formations longues)
- ❖ De rechercher l'offre sur le territoire prioritairement et les possibilités de prise en charge financière
- ❖ Partenaires financiers sollicités en 2018 :
OPCA du Village UNIFORMATION, Pôle Emploi, CPF, Fonds Régionaux.
- ❖ Organismes de formation mobilisés et/ou sollicités en 2018 :

GRETA Cavaillon, AFPA du Pontet, News Formation Miramas, CFPPA Carpentras, INFA Méditerranée, AXEFOR, M2E (concernant la création d'entreprise).

Formations financées par UNIFORMATION, OPCA du Village.

Formations collectives et individuelles :

- ❖ **22** salariés (contre 26 en 2017), soit 25 % de nos effectifs ont suivi sur cet exercice les modules de formation dispensés sur site par le GRETA « Savoirs de base et atelier de raisonnement logique -apprendre à apprendre ». Il se fait sur la base du volontariat du salarié et fait souvent suite aux préconisations posées par l'équipe. La formation se déroule sur une demie journée par semaine soit 133 H au total avec un groupe de 7 à 11 personnes avec entrées et sorties permanentes,
- ❖ 1 salariée a suivi une formation de Français Langue Etrangère (FLE) délivrée par AXEFOR,
- ❖ 1 salariée a suivi la formation Conseillère/formatrice en numérique à l'AFPPA du Pontet. Elle a obtenu son titre professionnel,

- ❖ I salarié a suivi la formation de Moniteur Éducateur avec l'IMF de Montfavet durant 24 mois depuis début novembre 2016. Son CDDI a été maintenu sur toute la période grâce au financement d'Uniformalion. Il a obtenu son diplôme et a été embauché en CDI.

Autres formations :

- ❖ I salarié faute de fond mobilisable s'est auto-financé les CACES 1 et 3 à News Formation (Miramas),
- ❖ I salarié suit une formation taille d'arbres fruitiers délivrée par le CFPPA de Carpentras (non terminé au 31/12/18) et financée par Pôle Emploi (POEC),
- ❖ I salarié s'est vu financer par Pôle Emploi une formation d'habilitation électrique délivrée par le GRETA. Cette habilitation lui a permis d'être retenu sur un chantier « clausé » conduit par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Sud Vaucluse.

Sur les préconisations de l'OPCA, des formations démarrées en 2018 ont été instruites et validées fin 2017 dans le cadre des périodes de professionnalisation. Nous avons dû essuyer des refus de prise en charge lors du dernier trimestre 2018.

Au vu des fonds de formation qui se réduisent chaque année, nous avons également activé les CPF de chaque participant pour optimiser les chances de financement possible. Cependant, il est rare que nos accueillis aient un solde d'heures conséquent.

Autre : accompagnement à la création d'entreprise

- ❖ I salarié a bénéficié d'un suivi spécifique dans le cadre d'un projet de création d'entreprise par la M2E de Cavaillon. Il a créé son activité de cosmétiques bio fin 2018.

2.4.2. Le lien à l'entreprise :

Les Périodes de Mise en situation Professionnelle et stages.

Tout au long du parcours, les PMSMP sont privilégiées car elles permettent :

- ❖ De découvrir un métier/un secteur d'activité,
- ❖ De valider un projet professionnel, une recherche d'emploi et/ou une entrée en formation,
- ❖ De venir en amont d'une embauche et de faciliter la contractualisation.

Sur l'exercice 2018, 17 salariés ont réalisé 18 Périodes de Mise en Situation Professionnelle et Stage dans les entreprises/structures suivantes : Ambulances Isloises, Elicor, Foyer st Martin, MasFer, BricoMarché, Gare Numérique de Carpentras, Bergerie Berdine, Garage Chaïb, SARL Carrosserie VI, Mairie Isle-sur-la-Sorgue, Proxim, Ambulances aides, RS Auto, maroquinerie Le Lagon, Cabinet architecture Cuisinier, O,Nergy. Exploitation agricole Vellorgues.

Les Emplois Complémentaires :

Les Accompagnateurs continuent à sensibiliser les salariés sur la plus-value de se mobiliser sur la recherche d'emplois de parcours (missions intérimaires, contrats saisonniers, CDD courts en entreprise, en SIAE...). Au-delà de l'intéressement financier pour le salarié, ils permettent, également

de vérifier son employabilité, de l'évaluer dans un autre environnement de travail avec des contraintes plus fortes que sur un chantier d'insertion. Ils enrichissent le CV et remobilisent le salarié sur une recherche d'emploi plus pérenne en vue de préparer sa sortie. Toutes les pistes sont étudiées : structures IAE (quand l'extension d'agrément est possible), entreprises du secteur marchand, agences intérimaires, offres émanant de nos partenaires.

En 2018, cela a concerné 17 salariés pour 3049 heures (pour rappel 19 salariés en 2017 pour 3493 heures)

- ❖ Réflex Insérim : 2 salariés : secteur logistique et conditionnement (CDD),
- ❖ Meffre traiteur/Euro Saumane/GERFA : 1 salarié, secteur restauration (CDD),
- ❖ TGC : 1 salarié, secteur logistique (CDD),
- ❖ Domaine Saint Peyre : 1 salariée, secteur entretien (CDI temps partiel),
- ❖ La Clef des Champs : 1 salarié, secteur agriculture (CDD saisonnier),
- ❖ Association Les Mains Bleues : 1 salarié, secteur sanitaire et social (CDI),
- ❖ Coccolo : 1 salariée, secteur logistique/conditionnement (CDD),
- ❖ SARL Carrosserie Sud VI : 1 salarié, secteur mécanique automobile (CDI),
- ❖ Domaine de Montvac : 1 salarié, secteur viticole (saisonnier),
- ❖ Entreprise Caudron : 1 salarié, secteur bâtiment (CDD),
- ❖ Particuliers : 1 salariée, secteur entretien (CESU).

Missions intérimaires : Cela a concerné 5 salariés : 2 au Centre de Tri Postal de Cavaillon (via Crit), 1 à SolidTravaux et Midi Traçage via Proman, 1 à Transcosatal via ADEQUAT, 1 Randstat (Crudettes).

Forum Emploi : En avril 2018, un groupe de 12 salariés a participé au Forum Emploi organisé à La Mairie de Cavaillon. Des CV ont pu être déposés auprès d'entreprises du territoire. Nous souhaitons continuer à mobiliser nos salariés sur de prochaines rencontres de ce type.

Des partenariats avec d'autres entreprises locales sont d'ores et déjà établis, notamment dans le secteur du bâtiment (gros œuvre et second œuvre). Ces entreprises sont favorables pour accueillir des salariés du Village dans le cadre de PMSMP. Ces contacts établis seront entretenus et développés en 2019. Ces partenariats pourraient prendre d'autres formes : visites d'entreprise, rencontres avec des employeurs sur site, découvertes de métiers, mises en place de « parrainage ».

Les Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi : L'équipe du Village a mis en place des ateliers de recherche d'emploi le jeudi de 11H à 12H. L'Accompagnatrice Socio-Professionnelle ouvre cet espace prioritairement mais pas exclusivement à des salariés en fin de parcours qui veulent dynamiser leur recherche d'emploi. Malgré un arrêt de cet atelier lors du dernier trimestre 2018 en raison du déménagement, l'atelier a accueilli 11 salariés de manière ponctuelle et/ou régulière. D'autres ouvriers, en difficultés sur les temps collectifs travaillent leur recherche d'emploi individuellement dans le bureau de l'ASP.

Atelier numérique :

L'objectif de cet atelier est multiple :

- ❖ Développer l'autonomie du salarié sur l'outil informatique. Même s'il ne s'agit pas d'initiation, l'objectif est de permettre à chacun d'être plus à l'aise avec la maîtrise de l'ordinateur et de pouvoir développer sa recherche d'emploi via cet outil (notamment en télé candidatant). Nombreux sont les salariés qui ne possèdent pas de PC, d'accès

internet ni d'adresse e-mail. Cela constitue un véritable frein quant à la recherche d'emploi.

- ❖ Aider le salarié à créer et/ou actualiser ses outils de recherche d'emploi (CV + lettre de motivation...),
- ❖ Créer son espace emploi (avec CV en ligne, abonnement gratuit aux offres d'emploi...),
- ❖ Connaître les différents sites de recherche d'emploi,
- ❖ Explorer le marché « caché » des offres,
- ❖ Diffuser des candidatures spontanées...
- ❖ Préparer en amont un entretien d'embauche (sur la base de simulation notamment),
- ❖ Appréhender le monde de l'entreprise (et ses codes/représentations...).

Cet atelier répondant à des besoins toujours plus importants chez nos ouvriers, mais aussi plus largement auprès des résidents, le poste de l'animatrice conduisant cet atelier a été pérennisé fin 2018. Ce service devrait être proposé sur d'autres sites du Village en 2019, à La Maison Commune et à La Maison du Bassin.

2.5. Les actions culturelles :

L'Association reste fortement mobilisée sur l'accès à la culture pour tous. Durant l'exercice 2018, l'équipe a continué à proposer des projets de sortie à ses accueillis grâce notamment au partenariat avec Culture du Cœur et le Théâtre de La Garance.

- ❖ Participation d'ouvriers à l'Orchestre Village Pile Poil ;
- ❖ Sorties, journées à thèmes, voyages mis en place par Le Village : le Tarn...

2.6. Devenir des personnes sorties du chantier

Entre le 01/01/18 et le 31/12/2018, nous avons enregistré **53 sorties** :

21 sorties dynamiques :

4 Sorties emploi durable soit : ❖ CDI : 1 ❖ Missions intérimaires+ 6 mois : ❖ CDD + 6 mois : 1 ❖ Création d'entreprise : 1	15 Sorties emploi de transition soit : ❖ CDD de moins de 6 mois : 8 ❖ Mission intérim inférieure à 6 mois : 6 ❖ Contrats aidés (CDD) : 1
2 Sorties positives soit : ❖ Formation : 2	

32 autres sorties dont :

- ❖ **5** pour raison de santé,
- ❖ **1** incarcération,
- ❖ **2** arrêts de contrat pendant la période d'essai

Vie Quotidienne

Sophie

I. Comparatif en chiffres 2017 - 2018

Désignation	2017	2018	Ecart en %
Nombre de repas	21 275	18 054	-15%
Dépenses alimentation	34 047 €	31 790 €	- 7.70%
Dépenses produits d'entretien	3 581€	2 820 €	-21.3%
Dépenses Gaz	1 796 €	1 080 €	-39.7%
Dépenses petit matériel	603 €	920 €	+34.5%
Recettes	12 206 €	13 454 €	+9.3%
Prix de revient d'un repas	1.68 €	1.71 €	+1.75%

Nombre de repas :

3221 repas en moins en 2018 :

- ❖ 2 069 repas de moins chez les résidents,
- ❖ 1 070 chez les ouvriers du chantier d'insertion,
- ❖ moins de paniers repas réalisés cette année.

Dépenses

- ❖ gaz : diminution considérable des dépenses de gaz liées à l'utilisation quotidienne du four mixte.
- ❖ produits d'entretien, moins de ménage suite au déménagement des bureaux et des résidents au dernier trimestre 2018 et réduction des stocks en vue d'un changement de fournisseur début 2019.
- ❖ alimentation : Diminution des dépenses en lien direct avec le nombre de repas
- ❖ petit matériel : fin 2017, achat de deux robots pour préparation du réveillon solidaire

Recettes

- ❖ augmentation liée directement à la vente de prestation repas.
- ❖ les recettes lingerie sont stables.

2. L'équipe et la vie de l'atelier

17 salariés et 3 résidents ont travaillé sur l'atelier.

Des équipes impliquées et une bonne entente, peu de conflits à gérer.

Un deuxième et troisième trimestres marqués par des réalisations de prestations traiteur pour des collectivités, associations et particuliers.

Une charge de travail supplémentaire mais une vraie plus-value pour les salariés en insertion : un travail différent de préparation en portions individuelles, un effort sur la présentation des mets et un rythme plus intense qui change du quotidien. Les demandes de prestations sont la majeure partie de temps les week-end. Les salariés du chantier peuvent être sollicités pour venir travailler le samedi. Dans ce cas, les heures supplémentaires réalisées sont rendues, doublées, en heures de récupération. Quant aux heures de l'encadrante de l'atelier, jusqu'à ce jour elles n'étaient quasiment pas récupérées, une solution sera à réfléchir.

Les menus de la semaine sont élaborés en équipe lors de la réunion hebdomadaire de l'atelier. Nous travaillons toujours et autant que possible des repas équilibrés riches en fruits et légumes frais et proposons chaque jour, entrée, plat et dessert.

Nous avons transformé cette année 15 tonnes de produits : 10 tonnes de produits banque alimentaire et 5 tonnes achetées.

Fin 2018, nous avons préparé notre déménagement dans les nouveaux locaux que nous avons investi début février 2019.

Un instant de vie du Village croqué par Malika : La salle à manger du mas à l'heure du repas



L'atelier Maraîchage

Laurent



En 2018, l'atelier maraichage c'est :



912 paniers de légumes frais



21 personnes en contrat et **2** résidents

- ❖ I chantier extérieur de débroussaillage
- ❖ La certification Agriculture Biologique



I. Présentation

L'atelier maraichage est un atelier de production de légumes qui s'organise sur une surface de 8 000 m² dont 1 000 m² en tunnel froid. Cet atelier accueille environ une dizaine de personnes salariés et résidents. Le but de cet atelier, outre la fourniture de panier de légumes à des adhérents est surtout la remobilisation et l'accompagnement vers l'emploi des salariés.

2. Bilan humain

L'atelier a accueilli en 2018, 21 personnes (dont 6 femmes) en contrats et 2 résidents.

Les problématiques rencontrées sont diverses, mais on y retrouve les problèmes d'addictions, d'inactivité prolongé (même chez les jeunes). Pour certains, c'était leur première expérience. Faible qualification, problème d'illettrisme, problème psychologique voir psychiatrique.

La santé et le logement sont aussi des problématiques courantes et récurrentes...

L'atelier a aussi accueilli un salarié sous PSE (Placement sous Surveillance Electronique). A ce titre, je tiens à ajouter qu'il a été difficile pour moi d'accompagner cette personne, celle-ci n'étant pas tout à fait libre, ni enfermée. On se retrouve dans un entre deux compliqué à gérer. Le public jeune est aussi très compliqué à gérer, utilisation du portable en permanence, le manque d'envie et d'implication...

De plus, l'ambiance sur l'atelier a été très compliquée, problèmes relationnels entre les salariés.

Ce fut pour moi la première fois que deux personnes n'ont pas été renouvelées à la fin du premier contrat (en 20 ans)

3. Bilan technique



Nous sommes enfin sous **le label AB**.

Nous pouvons enfin communiquer sur ce fait.

Cette année a été moins bonne que l'année précédente en terme de qualité et de quantité de légumes.

Nous avons eu un printemps très pluvieux qui a porté préjudice à certaines cultures (tomates par exemple). Nous avons, de plus, toujours des soucis avec les nématodes même si je trouve que la situation s'améliore par rapport aux années précédentes. Les punaises vertes continuent elles à nous poser des problèmes notamment sur les tomates en plein champ.

Nous avons aussi dû lutter, en vain, contre l'envahissement par le sorgho d'Alep et contre lequel il n'y a pas de solution, le printemps très pluvieux ayant favorisé son développement. J'avoue que parfois, je suis un peu dépité devant tant de défis à relever avec mon personnel...

Nous avons produit 912 paniers ce qui fait une baisse de 8% par rapport à 2017.

Pour ma part, cette année a été une des plus difficiles depuis que je suis au Village. Heureusement, j'ai pu grâce à l'association faire une formation en permaculture de 15 jours où j'ai obtenu mon diplôme (Cours certifié en permaculture, design). Cette formation m'a donné plein d'espoir pour le futur. Elle m'a permis de rencontrer de nombreuses personnes d'horizons différents et de faire de très belles rencontres. Elle m'a aussi permis de me reconnecter à ma formation universitaire pour sa vision holistique du monde vivant. J'ai pu aussi aborder un autre aspect de la permaculture, la permaculture humaine qui se rapproche beaucoup de ce qui peut se pratiquer au Village. J'aimerais à terme pouvoir transmettre ces connaissances aux permanents et aux salariés du Village.

4. Conclusion

Les pistes d'évolutions.

Je constate que depuis des années, je n'arrive pas à atteindre l'objectif de 30 paniers par semaine... J'essaye d'y remédier mais pour l'instant je n'ai pas trouvé la solution... Est-ce dû au sol ingrat sur lequel nous travaillons ? Est-ce dû au fait de faire le paysan en étant salarié ? Est-ce un problème d'organisation ? Aujourd'hui, je me pose même la question si ce n'est pas moi le problème... Le maraîchage, c'est travailler avec le vivant pour le vivant avec toute sa complexité.

Pour rester positif, je crois quand même que la grande majorité de mes salariés se sent bien sur l'atelier, y trouve une certaine bienveillance et chaleur. Et de la considération... Merci à eux !

Pour finir, je tiens à remercier particulièrement Arsen Otmani, encadrant au Village sur le pôle écoconstruction, qui a eu la lourde charge de me remplacer pendant ma formation et mes congés d'été. Ce qui m'a permis de partir la tête tranquille... (enfin !!!).

Témoignage :

« Le travail au maraîchage m'a appris beaucoup de choses, j'ai beaucoup aimé l'ambiance qu'il y a dans cette équipe, surtout notre encadrant technique Laurent qui est vraiment ADORABLE !!! Et moi aussi bien sur ...En quelques mots : joie, confiance, fierté et amitiés. »



Nadia, employée au Maraîchage

Pôle Écoconstruction

Alain/Miguel

L'année 2018 est cuite, rétamée, finie ! Vive l'année 2018 qui a vu le déménagement vers La Rivale, Les Iscles du Temple et aussi l'arrivée de Miguel dans le pôle écoconstruction, ce qui porte à 4 le nombre d'encadrants dans le pôle : Florian, Arsen, Miguel et Alain.

Petit à petit une nouvelle répartition est mise en place : Florian et Arsen se répartissent les chantiers extérieurs et les chantiers internes suivant leurs compétences respectives, Miguel a pris en main l'atelier BTC et Alain la partie bois.

I. Les formations

Une formation quasi quotidienne est donnée aux salariés en insertion en terme de savoir être, vivre ensemble, comportement dans une équipe de travail, dans un lieu de travail. Cela démarre dans les réunions du matin pour l'organisation de la journée et les prévisions pour la semaine et les mois suivants, puis les salariés se rendent sur leurs différents lieux de travail. Pour le pôle écoconstruction et particulièrement pour les ateliers BTC et bois ; la formation se poursuit avec l'utilisation des différentes machines pour la fabrication des BTC et pour la fabrication en bois.

Plusieurs autres formations complémentaires sont proposées aux salariés et encadrants.

- ❖ Gestes et postures : les personnes récemment salariées sont fortement invitées à y participer (une journée),
- ❖ Informatique : la proposition est faite aux salariés d'approfondir ou de prendre connaissance avec cet outil,
- ❖ Savoirs de base : incitation à approfondir les connaissances en math et en français, un matin par semaine suivie par une moyenne de 5 personnes des ateliers bois/BTC.
- ❖ CACES : plusieurs salariés permanents et résidents ont pu obtenir leur diplôme de conducteur de chariot élévateur.
- ❖ SST (Santé, Sécurité au travail) formation qui a regroupé plusieurs permanents.

2. Les participations / aides

- ❖ Participation de 5 personnes de l'atelier bois aux réflexions sur le bien-être,
- ❖ Aide de plusieurs personnes des 2 ateliers pour le rangement du Festival « C'est Pas Du Luxe »,
- ❖ Aide aussi pour le déménagement dans les nouveaux locaux aux Iscles du Temple (La Rivale), démontage de meubles, remontage.
- ❖ Sur le site de la Biocoop, trois personnes ont animé une exposition/promotion des différentes productions du village, celles qui se mange et celle qui ne se mange pas.
- ❖ Aux réunions du matin, aide des salariés à la réflexion sur l'aménagement de la future briqueterie.

3. La recherche de terre

Ouf ! Nous avons pu commander à nouveau 300 tonnes de terre de APT. Cette terre argileuse est de la même provenance que celle qui nous reste, ce qui nous permet de ne pas recommencer les caractérisations et les tests....

Le filon est maintenant épuisé et donc dans environ 3/4 ans nous devons trouver de nouvelles terres pour pouvoir continuer à produire des BTC et des enduits. Plusieurs pistes sont en cours : une terre argilo-sableuse en dépôt dans une carrière, les contacts sont pris et une terre argileuse de carrière sur la commune de Viens.

4. Les Briques en Terre Compressée

L'année 2018 a été marquée pour l'engagement de l'association pour une commande de 83 palettes de briques, donc 12 450 briques au total.

Pendant les six derniers mois de l'année, la production a été centrée principalement sur deux commandes.

Cette charge de travail a fait une différence avec l'année 2017, puisque la production de l'atelier a été stoppée seulement pour la fermeture de l'association en aout.

Entre le mois du septembre et Noël, nous avons mis en place un fonctionnement de travail sur cinq jours par semaine, en doublant l'équipe de travail. Cela a permis une bonne avancé du rythme de production. En contrepartie nous avons remarqué des difficultés au niveau de l'accompagnement et au niveau de la relation avec les autres groupes de travail à cause de jours différents de travail.

Sur la fin de l'année 2018, le déménagement de l'association à La Rivale a été effectué en parallèle à toutes les activités, en laissant uniquement l'atelier BTC et l'atelier Bois au Mas de La Baronne. Nous nous sentons bien seuls.

Plusieurs améliorations de poste de travail ont été faites pour les salariés.

L'atelier :



Le concassage :



5. Quelques chiffres

12 486 BTC standard en 9.5 cm épaisseur 794 BTC en ½ longueur 126 BTC en 9 cm 914 BTC de parement en 4.5 cm	14 320 BTC
Enduit (litres)	3 760
Terre Tamisée (litres)	5 540
Botte de paille (litres)	3 000
Paille de riz (litres)	27
Balle de riz (litres)	27 250
Adobes	23
Palettes	100
Big bag	38
KM	416
Clients artisans	16
Clients particuliers	18

Désignation	Variation % N-1	Variation % N-2
14 320 BTC	+23 %	+29 %
29 60 l MTS (colle BTC)	-61 %	-30 %
9 300 l Enduit et terre tamisée	-17 %	-72 %
3 000 l Paille broyée	-95 %	-40 %
416 Km pour livraisons	-2 %	+15 %

Total de 34 clients dont 47 % sont artisans ou revendeurs ou association en lien avec la terre. La production en 2018 pour AKTERRE a fait 42 % du total.

Pour la commande d'un de nos clients, nous avons fabriqué et livré 4 864 briques, soit 39 % de la commande (12 450 briques total). La fin de cette commande ainsi qu'une commande de mélange terre-sable pour ce chantier est prévue pour l'été 2019.

6. Les réalisations des ateliers BTC et Bois

Bien sûr des briques de terres compressées (BTC), des enduits, mais aussi :

- ❖ Etagères pour le stockage des jus de fruits Village,
- ❖ Démontage, remontage du mat pour l'antenne réseau Village,
- ❖ Création de la sortie en toiture de la hotte pour la cuisine des nouveaux bâtiments,
- ❖ Fabrication d'un niveau égyptien pour les jardins de Laurent,

- ❖ Réparation du hangar de stockage et de concassage des matériaux suite à l'accrochage d'un poteau par un engin de terrassement, une des deux croix de St André servant de contreventement a dû être refaite,
- ❖ Laboratoire de transformation de fruits : Fabrication de 50 poutres en I de 8 m/l pour la charpente soit plus de 5 km de passage machine et 800 m/l de passage main et fabrication des lisses hautes,
- ❖ Réparation de grands jeux en bois appartenant à l'association « Jeu Jubile » ... peut-être un futur partenariat...
- ❖ Une quinzaine de nichoirs oiseaux pour la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux),
- ❖ Une vingtaine de grands cadres en hêtre pour des photos portrait (des personnes résidentes entre autres) prise par Christophe Loiseau pour une exposition au Festival « C'est Pas Du Luxe » et ensuite à Paris,
- ❖ Aide au chantier à Montfavet : entre autre pose du revêtement (EPDM) de la toiture plate
- ❖ Fabrication de pièces de bois technique pour les chantiers extérieurs de Florian et d'Arsene,
- ❖ Diverses réparations et entretiens des sites utilisés par l'association : le Mas, les pavillons, les accueils de jour, l'accueil Immédiat...

7. Entretien du matériel et des véhicules

Cette année 2018, nous avons pu bénéficier de l'aide de Jean-Claude, salarié au Village ayant de grande capacité dans la réparation de véhicule et de matériel. Son départ (normal de fin de contrat), nous replonge dans une dépendance face à notre manque de savoir-faire en la matière.

La liste du matériel servant à la fabrication et aux déplacements est longue :

- ❖ « Presse Terstaram » semi-automatique, presse manuelle,
- ❖ Presse automatique « Géo 1000 » presse pour les briques terre paille,
- ❖ Tamis rotatif fabrication Village,
- ❖ Concasseur « Altec », concasseur « multi broie tout » et un autre concasseur (à remettre en état) un cribleur, trois bétonnières... trois brouettes...
- ❖ Le matériel de menuiserie : combinée (rabot, dégauf, mortaiseuse), toupie arbre de 50,
- ❖ Aspirateur,
- ❖ Le matériel électro portatif en augmentation,
- ❖ 6 véhicules moteurs...

8. La briqueterie

Les grosses pièces de bois pour la réalisation des fermes sont maintenant prêtes, reste la fabrication des poutres en I (10 km de passage machine et 6 km de passage main).

La préparation des petites pièces puis le montage, c'est une réalisation qui est très motivante pour les équipes en insertion

9. Pour la suite

L'année 2018 fut fébrile dans l'attente du déménagement aux Iscles du Temple. Pour le pôle éco construction, ce fut une année de consolidation dans la répartition des postes, pour nous encadrants, en fonction des appétits et des compétences, consolidation aussi dans le fonctionnement de l'équipe du PEC (Pôle Eco Construction) de 4 personnes.

De belles perspectives se dessinent, de belles réalisations sortent de terre, les apprentissages et formations sont multiples tant humainement que techniquement.

Pôle Écoconstruction

Florian

I. Chantiers extérieurs

Sur le premier semestre de l'année, nous avons principalement travaillé sur des petits chantiers d'une à deux semaines :

Robion :

Réalisation d'enduits terre monocouche sur mur en pierres (25m²)
Réalisation d'enduit de correction thermique chaux chanvre (32m²)



Pernes les Fontaines :

Démontage et transport de deux chalets bois d'environ 40m²
Ces chalets qui nous ont été donnés par des particuliers contre démontage seront remontés sur le site du Village.



L'Isle / Sorgues :

Réalisation d'une pergola bois
de 20 m² à la maison du bassin.



Le Village :

Réalisation d'une pergola
servant d'abri extérieur
pour l'atelier vélo.



Cavaillon :

Fourniture et pose de briques
de parement à la nouvelle
BIOCOOP sur 25m².



Lauris :

Réalisation d'une dalle béton (10m²)
dans la serre du domaine de Fontenille
(réalisée en 2017 par Le Village)
pour pose de cuves de récupération d'eaux de pluie.

Puis, sur le deuxième semestre nous avons attaqué deux chantiers plus conséquents.

Nous travaillons très régulièrement avec Sébastien de l'APTE qui réalise des prestations d'assistance sur la partie conception et suivi de chantier. Cela nous permet d'avoir un autre regard et d'être épaulé sur les techniques employées et d'aller plus loin dans notre recherche de principes constructifs, tout en ayant du temps à consacrer à l'accompagnement et au suivi des salariés sur le chantier.

La réalisation d'un atelier de transformation de fruits et légumes de 130 m2 sur le site du Village

Prévisionnel : 1000 euros / m2 - Environ 200 jours d'activité

Au mois de juin, nous avons attaqué le terrassement, le sous bassement ainsi que la dalle béton, puis le montage de l'ossature bois a commencé en Septembre.

Le choix qui a été fait est d'utiliser le moins de produits transformés possible. Le contreventement de la structure habituellement assuré par des panneaux d'OSB est ici réalisé par des liteaux de bois bruts fixés en diagonales sur l'ossature. Pour l'isolation, la toiture sera remplie de balle de riz déversée en vrac et les murs remplis en balle de riz ou paille de lavande, selon les possibilités d'approvisionnement au moment de la mise en œuvre. Les normes d'hygiène qui sont assez strictes pour la future utilisation de ce bâtiment nous imposent d'avoir un revêtement lisse et lavable sur tous les parements intérieurs, c'est pourquoi les surfaces intérieures seront presque toutes en placo recouvert de faïence ou de peinture lessivable.

Pour la structure du toit nous passons avec des poutres en I d'une longueur de 8 mètres entièrement réalisées par l'équipe d'Alain à l'atelier de menuiserie. Au total ce sont 400 mètres linéaires de poutres qui composent la toiture.

Le chantier a été arrêté fin Octobre après la pose de la structure et reprendra début 2019, entre temps nous sommes partis réaliser un chantier chez un particulier.



Réalisation d'une extension ossature bois de 40m2 sur une maison d'habitation à Montfavet



Prévisionnel : 800 euros / m2 - 50 jours d'activité

Début Novembre, nous avons commencé la partie ossature bois après le passage des maçons qui ont réalisé la dalle et le sous bassement en béton. Le principe constructif est assez classique, contreventement des murs en panneaux d'OSB, ossature en Douglas 145*45 mm, isolation des murs en panneaux de laine de bois, toit végétal avec isolation balle de riz.

L'extension qui monte à 5,5 mètres de hauteur est composée d'un RDC de 25 m2 et d'un étage de 15 m2. L'étanchéité des deux toitures est assurée par une membrane en EPDM qui sera recouverte de végétaux. Notre prestation comporte ici le montage de la structure, l'étanchéité, l'isolation, l'étanchéité à l'air ainsi que la pose du parement extérieur en bardage bois. Les autres travaux tels que les menuiseries et le parement intérieur sont assurés par d'autres corps d'état.



Ces chantiers plus conséquents en termes de travaux et de durée, sont vraiment très intéressants en chantiers extérieurs. Ils nous permettent de faire découvrir différents corps d'état et techniques aux salariés, et il se dégage une certaine fierté de pouvoir réaliser de petites ou moyennes constructions presque de A à Z.

Pôle Écoconstruction

Arsène

1. Objectif

L'insertion des salariés dans le tissu économique local par l'initiation par la pratique des postures professionnelles est l'objectif principal. Le chantier extérieur se situe à la lisière de la construction traditionnelle et de l'écoconstruction pour des chantiers de rénovation et de petits travaux du bâtiment. Des travaux sur le site font partie des missions dévolues à l'atelier Chantier Extérieur !

2. Le Chantier Extérieur

Sa mission : La particularité de ce chantier d'insertion au sein du Pôle éco-construction est de répondre à la demande des clients pour des travaux de bâtiment classique selon les normes DTU (Documents Techniques Unifiés) et leur proposer une approche éco constructive mettant en valeur les savoirs-faires et matériaux produits et proposés par Le Village.

Le développement 2018 considérable sur Les Iscles du Temple, lieu principal de l'administration, de la résidence et des divers ateliers de l'association nous a permis d'apporter nos compétences par la construction et la réhabilitation pour l'évolution du site.

Les travaux réalisés :

Local administratif : À la fin de la construction du bâtiment administratif, le chantier peinture a été attribué à l'association. Nous avons pu dès lors mettre en œuvre un procédé écologique de peinture à la chaux par badigeon. Il consiste à utiliser de la chaux aérienne, de l'ocre pour la couleur et de la caséine.

Local poubelle : Sur le site, nous avons pu réaliser l'espace dédié aux conteneurs de déchets dans sa quasi-totalité, sous le contrôle de l'architecte.

Salle à manger des Iscles du Temple : Le bâtiment abritant la salle à manger dont l'esthétique neutre habillée de matériaux classiques aurait choqué par le contraste de la salle du Mas de La Baronne que nous allions quitter. Un compromis a été trouvé avec Grand Delta Habitat pour embellir les murs de la salle à manger. Un de nos produits, les enduits terre à base de terre argileuse d'Apt, de sable et de paille d'orge a été validé par le maître d'œuvre.

Chantier Cuisine : Une peinture de finition lavable nécessaire pour la cuisine collective a été réalisée.

Chantier à Morières Les Avignon : Les travaux se sont déroulés en deux étapes, tout d'abord la reprise d'un carrelage avec couche d'accroche, plus pose d'un nouveau carrelage sur la terrasse extérieure.

Briqueterie : Nous avons mis en œuvre le ferrailage et le coulage d'une dalle de 600 mètres carrés avec pose de platine pour l'accroche de piliers de soutien à la toiture.

3. Prévisions 2019 : déjà quatre chantiers sont à prévoir.

UN POINT SUR LES FINANCEMENTS

I. Éléments clés du Bilan

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Actif immobilisé	310 609	212 272
Stocks	18 076	25 471
Créances usagers	4 362	3 667
Créances diverses	269 831	299 842
Disponibilités	187 157	93 954
Total Actif	790 035	635 206

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	13 501	
Réserves	32 286	32 286
Report à nouveau	191 459	162 885
Résultat de l'exercice	39 316	28 575
Subventions d'investissement	243 157	82 333
Fonds dédiés	5 409	26 344
Dettes diverses	263 907	301 783
Total Passif	790 035	635 206

Quelques éléments explicatifs :

- ❖ Constitution d'un fonds associatif pour un montant de 13 501 Euros.
- ❖ L'augmentation des subventions d'investissement s'explique par les différentes actions de constructions liées au déménagement de l'activité sur le nouveau site des Iscles du Temple, à savoir : l'équipement pour la pension de famille, la construction de la briqueterie de 600 m2 et la construction de l'atelier de transformation de fruits et légumes.
- ❖ L'actif immobilisé augmente lié aux différentes constructions en cours.
- ❖ Le résultat de l'exercice est de 39 316 Euros, en augmentation de 27%.
- ❖ Le fond de roulement représente 6 semaines de charges de l'association (indicateur moyen = 6 mois)

2. Le compte d'emploi des ressources

CHARGES	2018	2017
Frais de fonctionnement	321 749	289 758
Impôts et taxes	49 268	37 846
Charges de personnels	1 326 465	1 266 025
Dotations aux amortissements	19 878	42 273
Autres charges	9 061	11 898
Total des charges d'exploitation	1 726 421	1 647 800
Charges exceptionnelles	135	765
Total des charges	1 726 556	1 648 565
Bénévolat	98 264	67 238
Dons en nature	8 594	-

PRODUITS	2018	2017
Prestations, production vendue	217 340	281 554
Production stockée et immobilisée	24 262	40 684
Subventions d'exploitation	933 028	788 150
Cotisations et dons privés	33 405	37 089
Reprise sur amortissements	521 764	520 295
provision transfert de charges		
Total des produits exceptionnels	1 729 799	1 667 772
Résultat d'exploitation	3 380	19 970
Produits exceptionnels	15 102	35 715
Total des produits	1 744 901	1 703 487
Report des ressources	26 344	
Engagements à réaliser	5 409	26 344
Résultat	39 316	28 575
Bénévolat	98 264	67 238
Dons en nature	8 594	-

3. Les éléments significatifs

En 2018, le **volume d'activité** de l'association a augmenté de **5 % par rapport à 2017**. (augmentation de 12 % en 2017).

Le Village enregistre **1 729 799 euros** de produits de fonctionnement. Les **prestations** (activités du Chantier d'insertion, redevances pour le logement des résidents...) ont été développées pour un montant de **217 340 euros** contre 281 553 euros en 2017. Cette baisse de 23 % par rapport à 2017 est significative. Elle s'explique par une mobilisation plus importante du Chantier d'insertion (notamment le Pôle Ecoconstruction) sur de la construction interne liée au déménagement (construction de la Briqueterie et l'atelier de transformation de fruits et légumes). Cet auto-financement représente 13 % du total des ressources.

Par ailleurs, la part des **financements publics (subvention d'exploitation)** continue de croître en 2018, et atteint désormais 82 % du total des ressources : leur montant s'élève à 933 028 euros, soit 18 % de plus qu'en 2017.

Quant aux dons collectés auprès du **grand public**, nous constatons une baisse de 10 % du montant des collectes. Cette baisse est conjoncturelle (baisse significative pour l'ensemble des associations nationales).

Enfin, les autres produits – essentiellement des transferts de charges d'exploitation – représentent 521 764 €, soit 30 % du total des ressources, stable par rapport à 2017.

4. Les ressources

L'association est soutenue par une dizaine de partenaires financiers publics et/ou privés. Les partenaires les plus importants (qui couvrent à eux cinq 87 % des ressources en 2018, contre 80 % en 2017) sont :

- ❖ **L'Etat** : avec La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Dirrecte, Le Ministère de La Justice et l'Ademe) apportent **58,5 % des ressources globales collectées**.
- ❖ Le Conseil Régional : 3 %
- ❖ Le Conseil Départemental : 8 %
- ❖ L'Union Européenne : 11 % (contre 8 % en 2017)
- ❖ Financements privés : 6 %
- ❖ Mairie de Cavaillon : 0,5 %

Le Conseil Régional se désengage progressivement sur le financement du Chantier d'Insertion (moins 32 000 euros en 2018). Cependant, la part du Conseil Régional reste stable dans les ressources de l'association car d'autres financements Région ont pu être mobilisés. (Projet des Cueillettes Solidaires).

L'auto-financement est de 217 340 euros, représentant **13 % des ressources en 2018**, en baisse de 23 %.

Financements publics : Les financements institutionnels augmentent de 7.5% par rapport à l'année 2017.

Cette augmentation s'explique par :

- ❖ la contribution plus importante de La Direction Départementale de La Cohésion Sociale, avec l'ouverture de l'accueil de jour à La Maison du Bassin (L'Isle sur La Sorgue) sur une année complète, et le renforcement de la médiation de rue.
- ❖ l'augmentation significative à hauteur de 32% du montant du Fonds Social Européen.

Par ailleurs de nouveaux financeurs soutiennent l'activité du Village : L'Ademe et La Région sur le projet des Cueillettes Solidaires, dans sa phase mise en place des actions de glanages.

Financement privés : Afin de diversifier ses sources de financements, l'association mobilise les financements privés via les fondations et des dons privés.

L'association sollicite régulièrement **les fondations privées** pour la soutenir :

- ❖ dans le renforcement des activités en cours (notamment avec La Fondation Abbé Pierre, forte augmentation liée au portage de la coordination du festival « C'est Pas du Luxe »),
- ❖ dans le développement de nouvelles actions innovantes. (La Fondation de France sur le projet de Maisons de Jours Meilleurs/Habitat auto-éco construit),
- ❖ dans de l'investissement : AG2R La Mondiale (équipement de la nouvelle cuisine), Fondation Saint Gobain, Fondation Jean Marie Bruneau et Fonds de dotation Biocoop, (construction atelier de transformation de fruits et légumes).

En plus des dons réguliers que l'association reçoit, à l'automne 2018, Le Village a lancé une campagne de financement participatif d'un montant de 7 000 Euros via la plateforme "Hello asso". Cette campagne avait pour objectif de participer au financement de l'aménagement des nouveaux locaux, et notamment la cuisine collective, en matériel professionnel adapté. Vous avez été plus de 62 donateurs à nous faire confiance cette année, merci !

5. Emploi des ressources et répartitions des dépenses liées aux Missions Sociales

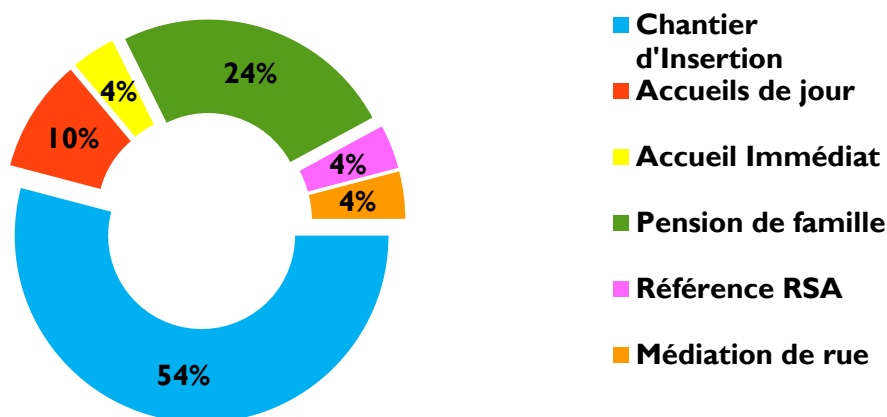
Les dépenses opérationnelles en 2018 s'élèvent à 1 726 421€ contre 1 647 802 € en 2017, soit 4,7 % de plus. Cette augmentation est liée au développement de nouvelles actions, et parallèlement de nouvelles ressources ont été mobilisées.

L'essentiel de ces emplois a été dédié aux missions sociales, c'est-à-dire au soutien apporté directement aux activités de l'association.

En 2018, les dépenses de l'association se répartissent ainsi :

- ❖ actions logement / hébergement : 28 %
- ❖ action insertion professionnelle : Chantier d'insertion : 54 %
- ❖ action sociale (référence RSA, médiation de rue et les 2 accueils de jour) : 18 %

Répartitions des dépenses liées aux Missions Sociales



Ces informations sont directement issues des comptes annuels de l'association. Les pourcentages ont été arrondis.

ILS NOUS SOUTIENNENT, NOUS LES REMERCIONS

L'association Le Village fait fonctionner son lieu de vie et mène ses actions d'utilité sociale avec l'aide de financements publics, de fondations, l'appui ponctuel de voisins de site ainsi que celui d'autres associations.

Les partenaires publics :

L'Union Européenne

L'Etat :

- DIRECCTE
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Ministère de la Justice.

ADEME

Le Conseil Régional Paca

Le Conseil Départemental de Vaucluse

La Mairie de Cavaillon

La Mairie de l'Isle sur La Sorgue

Les partenaires associatifs quotidiens :

La Ville de Malemort de Provence

Le Secours Populaire et Les Restos du Cœur (départ juin) : La Maison Commune

APTE (Association pour la Protection des Techniques Ecologiques)

La Garance – Scène Nationale de Cavaillon

La Banque Alimentaire de Vaucluse

L'Association Au Maquis

Les partenaires privés :

Fondation Abbé Pierre

Fondation J.M. BRUNEAU

Fondation de France

Fondation Saint Gobain

AG2R La Mondiale

Fonds de dotation BIOCOOP

Les voisins de site :

Lafarge et Gravisud

... mais aussi d'autres associations avec des appuis aux formes diverses :

Le Centre d'Alcoologie, Le RESAD, Lance Croquette, La Médiathèque, Le Parc Naturel Régional du Luberon, CIVAM, Le Pôle Emploi, CCAS, EDES, Mission Locale, Pôles Insertions, Le GRETA...

LES MOTS DE VINCENT

Le Village, l'enracinement.

A la mi-2018 la signature d'un sous bail emphytéotique avec Grand Delta Habitat marque une stabilisation pour l'implantation de la Pension de Famille et des ateliers du Village sur le site des Iscles du Temple et de la Rivale (jardins) à Cavaillon. Enfin !

2018, c'est aussi la nouvelle association partenariale de la Maison Commune sur Cavaillon ville ; Secours Populaire / Scène Nationale La Garance / Association Le Village qui permettra de concrétiser sur l'accueil de jour de Cavaillon ce lien entre accueil, accompagnement de personnes fragiles et création artistique.

Puis, c'est cette présence confirmée avec la ville de l'Isle sur Sorgue de l'accueil de jour et de la médiation sur ce territoire.

2018, comme un enracinement du Village sur son territoire Sud Vaucluse.

Après l'enracinement, l'endormissement ?

Ceci n'est pas prévu ! Car les besoins de personnes fragiles sur notre territoire ne cessent pas. Comme nos observations, les statistiques en attestent. Fort malheureusement.

Le Village tente des réponses adaptées et diversifiées. Il s'installe donc comme un petit « ensemblier » du Sud Vaucluse : logement adapté, hébergement d'urgence, médiation de rue, insertion par l'activité économique, référence RSA, accueils de jour.

Les enjeux à venir sont nombreux :

- ❖ Embrasser les besoins qui émergent : l'accueil des migrants, la fragilité de beaucoup de personnes âgées à la Rivale, des nouveaux ateliers du Chantier d'Insertion,
- ❖ Poursuivre les actions engagées avec exigence : malgré l'impact du désengagement de la Région Paca, les incertitudes des possibilités de mobilisation de financements européens à partir de 2021,
- ❖ Rester créatif : Le Village doit demeurer un « principe actif », permettre la valorisation des ressources humaines et naturelles du territoire en explorant aussi de nouvelles façon de faire société, d'entreprendre, de mettre en œuvre une économie circulaire.,

Relever tous ces défis demande sérénité et énergie.

L'association en a :

- ❖ En impliquant au mieux ses accueilli(e)s,
- ❖ Avec ses salarié(e)s permanents engagés sur un mode coopératif souvent complexe mais tellement plus stimulant,
- ❖ Avec ses bénévoles de plus en plus nombreux qui viennent apporter aide, oxygène aux actions quotidiennes et surtout la dynamique citoyenne indispensable au sens associatif.
- ❖ Avec ses partenaires publics et privés en co-construisant dès le départ les projets.

2018, c'est aussi un travail sur le « Bien être ». Nous souhaitons qu'il se poursuive sans ne jamais s'arrêter. « Le bien être » pourrait être le baromètre le plus juste de ce que produit Le Village.

Poursuivons, soyons exigeants et restons créatifs.

DOSSIER DE PRESSE

Mai 2018

Bilan de l'année

ASSOCIATION | Le Village tire le bilan de l'année écoulée

« Faire vivre la solidarité est un devoir »



Le Village est fort d'une cinquantaine de bénévoles, 17 salariés et 30 salariés d'insertion. PHOTO D'OTTEVA LE B. ASSOCIATION DOSSIER

L'association Le Village est une institution à Cavailhon. Située au mas de la Baronne, elle a été créée il y a 25 ans, en 1993. Depuis lors, ses bénévoles et salariés n'ont cessé de venir en aide aux plus fragiles et ceux en situation précaire.

Fort de deux accueils de jour, l'un à Cavailhon, l'autre à L'Isle-sur-la-Sorgue, en plus de sa structure permanente qui héberge 26 personnes actuellement, Le Village propose d'accueillir des personnes isolées. Il ne s'agit pas seulement de pauvreté, ou bien de chômage, ainsi que le précise le directeur de l'association, Vincent Delahaye. « La précarité ne diminue pas. Aujourd'hui, la problématique de l'isolement social a évolué, et les personnes fragiles sont toujours aussi nombreuses. »

Depuis quelques années, en effet, le directeur et ses équipes observent, non pas une recrudescence mais une diversification des problèmes inquiétants. « De plus en plus, l'isolement

devient plurifactoriel. Il peut être causé par des problèmes de santé, comme l'addiction ou les maladies mentales, par l'argent, le logement... Et parfois tout cela en même temps. Il ne s'agit plus seulement de l'emploi, ça se complexifie beaucoup plus. »

Une évolution de l'isolement social depuis quelques années

Cette évolution, Vincent Delahaye l'explique par une disparition progressive des lieux de solidarité et d'entraide sur le territoire. « Le Village œuvre sur tout le territoire Sud Vaucluse, dont la caractéristique majeure réside en deux points : les disparités sociales et une grande précarité, ce qui entraîne inévitablement une fragmentation sociale forte. Les lieux solidaires disparaissent peu à peu et les structures cavailhonnaises associatives, municipales et de l'Agglo n'offrent que peu ou prou de disposition naturelle à la solidarité, à l'inverse de ce que l'on peut observer dans

d'autres territoires. » Un constat cinglant et glaçant qui n'arrête pas pour autant Le Village.

Avec un budget de 1,7 million d'euros, financé aux trois quarts par l'argent public, l'association lance une nouvelle campagne d'adhésion pour convaincre de nouveaux adhérents. « C'est notre objectif pour la nouvelle année. Actuellement, nous avons une trentaine d'adhérents. Nous aimerions réunir 15 nouvelles personnes autour de notre cause. »

Pour cela, Le Village propose des paniers de légumes bio et de saison, distribués une fois par semaine, et cultivés par les « accueillis » du Village. « Beaucoup de nos bénévoles sont Cavailhonnais. Quelque part dans cette ville, il y a un véritable souci et intérêt pour les personnes fragiles. C'est important de faire connaître nos actions, tant sur le plan de l'insertion dans le monde du travail que sur l'hébergement et l'accueil. Après tout, faire vivre la solidarité est un devoir. »

Nathan VIKINAT-THOMAS

Des actions menées sur tous les fronts

Structure d'accueil et d'insertion professionnelle, Le Village opère aussi bien à Cavailhon qu'à L'Isle-sur-la-Sorgue, les deux grands axes du Sud Vaucluse, où les bénévoles assistent une permanence dans des locaux en centre-ville (35, avenue Charles-Vidau à Cavailhon), où les personnes déshabillées d'un peu de chaleur peuvent entrer pour prendre une douche, laver des affaires ou bien prendre le thé avec les équipes.

À Cavailhon, Le Village a également ouvert un accueil d'urgence, avec une capacité d'hébergement de cinq personnes. Quatre journées par semaine, les équipes effectuent une médiation de rue, pour écouter, sensibiliser ou aiguiller vers des structures d'aide adaptées, les personnes en situation précaires. Au Village, mas de la Baronne, les équipes s'affai-



Vincent Delahaye, directeur.

rent à mettre en place de nombreuses activités, culturelles et artistiques, prônant le partage et la mixité sociale avant tout.

Agréée par le conseil départemental, l'association est également référente pour les bénéficiaires du RSA et est donc en mesure de les accompagner dans l'écriture d'un contrat d'insertion.

Une campagne d'adhésion pour les paniers bio

Tomates, aubergines, courgettes, basilic ou encore persil sortent de terre actuellement au Village

Au "Village", route d'Arles, on ne fait jamais les choses comme les autres. La structure, qui occupe une cinquantaine de "cabinés de la vie", produit des légumes bio sur un terrain d'un hectare et demi. Sept salariés en insertion professionnelle et près d'une vingtaine de personnes en grande précarité s'y relaient, encadrés par Laurent Mulheim, éducateur technique présent sur le site depuis 19 ans déjà.

Du compost maison

À l'heure actuelle, une surface de l'ordre d'un hectare est cultivée, dont près de 2000 m² sont réservés à quatre tunnels froids, au nord de Cavailhon. Les plans de légumes sont tous produits sur place tandis qu'une quantité croissante de semences est autoproduite.

"En cette saison, notre production concerne essentiellement la tomate, l'aubergine, la courgette, le basilic et le persil" explique Laurent qui a une formation scientifique, mais se présente avant tout comme un autodidacte. "Selon les saisons, nous produisons toutes sortes de légumes: blettes, choux-raves, concombres, bettes-raves, épinards, carottes, pommes de terre..." complète-t-il.

Si la grande majorité des travaux sont effectués manuellement, l'atelier dispose d'engins mécanisés (petit tracteur, motoculteur...). "Mais avec l'abondance des pluies, impossible de



Au "Village", sans prétention, on ne ménage pas ses efforts pour produire des légumes sains et bio.

PHOTO: V.

s'en servir" regrette le technicien. Et le terrain, situé sur l'ancien lit du Couzon, bien que très fortement amendé avec du compost "maison" (fumé de fumier et d'herbes décomposées), supporte mal cette humidité ambiante, qui occasionne d'autre part des retards voire l'apparition de maladies.

"Pour respecter notre certifica-

tion bio, nous utilisons très peu de produits à base de cuivre (5kg/ha). Par contre, nous nous fournissons davantage vers des professionnels type paillage avec beaucoup d'associations végétales" ajoute ce passionné, écologiste convaincu, qui travaille en collaboration avec l'INRA. Et si la météo est bocannique, l'ambiance sur place y est très cha-

leurmée!

Campagne d'adhésion: il reste de la place

Désormais, si vous désirez participer à la vie du "Village", tout en profitant de leur production, il est possible, grâce à une formule d'adhésion, de récupérer, une à deux fois par semaine, un panier de légumes

EN PROJET

Déménagement en vue! La société Lafarge ôtant sur le point de récupérer le terrain où est implantée l'association, celle-ci a entrepris de gros travaux, à 500 m de l'actuel site dit "Mas de la Baronne". En octobre prochain, pour la "Maison Bio", passage de 28 places à 33 places d'accueil. Les travaux de construction de la nouvelle briqueterie (600 m²) ainsi que de l'atelier de transformation de fruits et légumes (80 m²) sont sur le point de démarrer.

Quant à la traditionnelle "Fête du Village" est prévue samedi 23 juin à partir de 14 heures.

fruits. Deux possibilités: l'une à 10 euros et l'autre plus fournie, à 15 euros. Un dépôt est proposé, chaque mardi soir, à la "Maison Commune", avenue Charles Vidau, ou bien sur place. Les abonnements sont valables pour une période de 3 à 6 mois. L' premier mois "à l'essai".

Vu là une chance de se tourner vers une alimentation saine tout en soutenant un projet solidaire.

Frédéric VASSE

04 90 75 27 43

Au "Village", on ne jette pas, on répare !

L'association a créé un atelier vélo pour redonner une seconde vie aux deux-roues et permettre aux moins fortunés d'acquérir une bicyclette. Une initiative écolo et solidaire.

Une vague impressionnante de vélos, VTT et autres bicyclettes en tous genres repose sur le site de l'association "Le Village", près du mas de la Baronne. Ils y attendent, nourrissant une lueur d'espoir : celle d'une seconde vie ! Car là-bas, des personnes bien intentionnées et respectueuses de ce qui est vintage, pour ne pas dire cassé et usagé, prennent soin d'eux.

Des "médecins des dérailleurs rouillés", des "infirmiers des guidons tordus" et des "soignants des rayonnages enrayés", en somme. Elles sont tout cela à la fois et réparent à la demande ou à la commande.

Dans quels buts ? Petit 1 : La réhabilitation d'objets qui peuvent encore servir. Petit 2 : Pour que ces deux roues aient la joie de connaître de nouveaux propriétaires ou usagers.

Aussi, toutes celles et ceux que cette action écoresponsable intéresse ou qui tout simplement souhaitent acheter un vélo sans dépenser une fortune, seront les bienvenus au Village.

L.M

Contact et renseignements : Association Le Village - Mas de la Baronne - BP 10056 - 84 302 CAVAILLON Cedex / ☎ : 04 90 76 27 40. www.associationlevillage.fr



Des vélos, pour les adeptes du non gaspillage, c'est au Village !

/PHOTO L.M.

SOCIAL

"Le Village", association aux mille visages

"Le village", c'est bien plus qu'un lieu ! C'est une atmosphère unique et régénérante, comme une oasis dans le désert.

L'endroit accueille des personnes difficiles, "pour leur permettre de sortir des situations de précarité dans lesquelles elles se trouvent et de parvenir à une autonomie de vie" explique son président. L'association, qui a vu le jour en 1993, est située sur la commune de Cavaillon, où elle gère une résidence sociale, un chantier d'insertion, un accueil de jour, un accueil immédiat et une référence RSA.

Qu'est ce qui lie, là-bas, les gens entre eux ? Qu'est ce qui les rassemble ? La lutte contre

la précarité et la volonté de vivre ensemble. Mais aussi le partage, le respect de l'Humain dans sa globalité et de la nature tout entière. C'est un tout !

L'association s'est lancée le défi de créer les conditions d'une coopérative utile à toutes et tous, d'élaborer un modèle pour "s'ériger en forteresse" contre l'exclusion, l'isolement, de favoriser le bien-être de chacun, au sein d'un collectif bienveillant, soutenant et porteur de sens.

Des idéaux et de grandes trajectoires sociales

Sa philosophie : l'accompagnement social, l'activité économique avec un parti pris écolo

revendiqué et assumé, l'accès et la participation à la vie culturelle. Pour être bref : il s'agit d'un site qu'il faut découvrir impérativement, lorsque l'on a soif d'humanisme et que l'on se sent concerné.

Des actions et des initiatives

Quelques chiffres : 28 places de logements adaptés, 5 places d'hébergement en urgence, pension de famille, 36 projets en insertion écoconstruction, vie quotidienne, maraîchage, Pôle accompagnement, Référence RSA, Accueil de jour, Médiation de rue, Ateliers pluriels : glanage, cueillette solidaire, Ateliers informatique et réparation

vélos.

Une règle : Tous égaux, tous pareils. Un emblème : l' "Orchestre de traverse, Village Pile Poil". Un festival : "C'est pas du luxe". Des opportunités et des actes : des résidences d'artistes. Que de belles initiatives à découvrir ou redécouvrir.

Vous pouvez même, si le cœur vous en dit, venir goûter à cette atmosphère unique et régénérante le midi, le temps d'un repas partagé au mas de la Baronne, en photo ci-contre.

Loetitia MANENT

Contact et renseignements : Association "Le Village" - Mas de la Baronne - 2625 route d'Avignon - BP 30 056 - 84300 Cavaillon Cedex - Tél : 04 90 76 27 40



CAVA1

Philippe Torreton : "La culture comme retour de l'estime de soi"

AVIGNON L'acteur césarisé et moliérisé parraine le festival "C'est pas du luxe !" du 21 au 23 septembre

Après le Thor et Apt, le festival "C'est pas du luxe !" a donc lieu pour la première fois à Avignon, du 21 au 23 septembre. Coordonné par la Fondation Abbé-Pierre, la Garance de Carailhon, l'association "Le Village" et Emmaüs, ce festival parrainé par "La Provence" permet à des personnes en difficulté sociale, et autres cabossées de la vie, de monter sur scène et de se régénérer par l'entremise de la culture. L'acteur Césarisé ("Capitaine Corbin") et Moliérisé ("Cyrano de Bergerac") Philippe Torreton est, cette année encore, avec Marie-Christine Barrault, le parrain de cet événement d'envergure nationale. Mots choisis.

■ Vous êtes un fidèle compagnon de la Fondation Abbé-Pierre depuis longtemps. Qu'est-ce qui vous a donné envie de parrainer ce festival ?

C'est l'intelligence de ce projet de travailler avec des associations, au contact des centres d'accueil, des villages d'accueil. Qu'est-ce que la culture ? C'est le retour de l'estime de soi par un geste artistique. C'est une valeur ajoutée à ce que je peux faire, ce que je peux produire. La culture, c'est considérer que l'autre n'est pas un problème a priori. On meurt socialement de ne pas avoir de stimulations intellectuelles, on meurt au niveau de sa citoyenneté. Le nom du festival c'est ça : Non, ce n'est pas du luxe, c'est vital, et fondamental.

■ Quand on vous présente comme un acteur engagé, considérez-vous que le terme est galvaudé, notamment par la



Le comédien Césarisé et Moliérisé Philippe Torreton est un fidèle du festival depuis 2015. "C'est pas du luxe !" aura lieu pour la première fois à Avignon, après avoir été créé au Thor et avoir été hébergé à Apt. (PHOTO RAÏANE TOU)

faute d'artistes qui l'utilisent parfois avec légèreté ?

Galvaudé non, murfiné oui ! Si des artistes s'engagent en disant des conneries, ce n'est pas grave. C'est mieux que de rester dans son coin. Aujourd'hui, on a parfois l'impression que plus les artistes sont connus, plus ils sont prudents. Ça les gêne leur pu-

blic comme un fonds de commerce. S'engager sur scène, c'est bien, mais il ne faut pas s'en contenter.

■ En pleine crise internationale des migrants, certains élus tentent d'opposer l'aidé à apporter aux précaires qui vivent déjà ici et ceux qui affluent de l'étranger. Comment réagissez-vous ?

C'est abject. Mais que font ces élus qui font œuvre de populisme et qui se servent de la détresse des gens exilés ? Il ne faut pas sélectionner ni trier la misère. Il faut que les hommes politiques aient un peu de courage. Ça peut être une réponse à l'extrême droite : donner la possibilité à des familles d'accueillir des gens.

Cinquante créations sur trois jours

Danse, théâtre, musique, expositions : c'est un vrai festival pluridisciplinaire qui trouvera place dans plusieurs lieux avignonnais du 21 au 23 septembre. "C'est pas du luxe !". Événement artistique et social, ce festival a grandi depuis sa création en 2012, puisqu'on attend sur trois jours une cinquantaine de créations. L'idée reste la même : des personnes accidentées de la vie se sont reconstruites, ont retrouvé le chemin de la considération de soi, des autres, de la citoyenneté, de l'espoir. Le 22 septembre, on attend le grand concert de Gainsbourg.

■ Il y a quelques années, Pierre Gal-taz, alors président du Medef, avait évoqué un "Sonic Intermédiaire" et provoqué un tollé général. On imagine que ça vous hérisse...

Cin années des idées, pour voir, on revient sur des accords sociaux dont certains viennent du Conseil national de la Résistance. Vous verrez, un jour, on arrivera à ce qui se fait en Allemagne, un job à 10 heures. C'est la même démarche qui fait dire à certains que "La culture pour tous", c'est terminé. Que chacun doit regarder un tube, acheter les films, les spectacles qui ont eu la chance d'être filmés. Là, on est très loin du partage ! **Fabrice BONNELUX**

"C'est Pas Du Luxe" à Avignon

Festival "C'est pas du luxe !" : 50 créations dans 16 lieux

AVIGNON Pièces, concerts, expositions, d'aujourd'hui jusqu'à dimanche

Né au Thor, mûri à Apt, le festival international *C'est pas du luxe* passe la vitesse supérieure. Pendant trois jours, ce sont des centaines d'artistes de tous horizons qui prennent d'assaut la Cité des Papes, où ce temps fort pluridisciplinaire (théâtre, concerts, expositions) a lieu pour la première fois.

Jusqu'à dimanche, seize lieux de l'intra et de l'extra-muros avignonnais accueillent ainsi ces 50 créations coordonnées par trois structures : la Fondation Abbé Pierre, l'association Le Village et la scène nationale de Caumont, La Garance.

"Artistes et personnes en précarité peuvent construire ensemble des œuvres de qualité"

En partenariat avec *La Provence*, ce festival parrainé par Philippe Torreton et Marie-Christine Barrault va donc s'arrimer au square Perdiguer (quartier général de la manifestation) et à Ceccano, autant qu'à l'Entrepôt. Haro sur les remparts-frontières. Car pour cette quatrième édition, l'idée originelle n'a pas varié d'un iota. Il s'agit, encore, et toujours, d'applaudir des personnes au parcours de vie parfois cabossé, issues de centres d'hébergement, de communautés Emmaüs ou de foyers de travailleurs migrants, qui se voient donner une deuxième chance. Ils montent sur scène, qui de "théâtraliser", qui de se produire en concert. Changer le regard des autres en même temps qu'on change le regard sur soi-même.

"Notre idée, c'est de montrer au plus grand nombre qu'artistes et personnes en grande précarité peuvent construire ensemble des œuvres de qualité, conciliant exigences artistiques et humaines", explique Pierre Chassignet, de la Fondation Abbé Pierre. De fait, chaque projet artistique est l'occasion de repenser l'intervention sociale, de créer des formes alternatives d'échanges entre artistes, travailleurs sociaux et personnes en situation de vulnérabilité.

Le QG Perdiguer

Pour l'acteur "césariné" Philippe Torreton, parrain réellement impliqué dans ce festival depuis plusieurs années maintenant, "vivre ce n'est pas seulement manger, vivre ce n'est pas survivre, vivre ce n'est pas seulement échapper un temps à la mort, vivre c'est s'exprimer, vivre c'est faire quelque chose de son intelligence, vivre c'est avoir un souci bienveillant de l'autre".

Parmi les artistes en scène lors de cette 4^e édition, les Ca-



Aujourd'hui à 14 h, les Toulousains de la compagnie La part manquante jouent "C'est magnifique" aux Hivernales. Dans un univers où s'aimer d'amour tendre est un leitmotiv. / PHOTO DE



Parmi les expositions, "Portraits d'habitants" à la Médiathèque Ceccano.



"Harpy project", soit des interventions imprévues de la Brigade d'interventions musicales. / PHOTO DE

Les Caumontais du Village Pile-Poil vont mettre le feu dimanche au Tri postal

vaumontais du Village Pile-Poil. Sous l'égide du virevoltant Sylvain Mazens, ils sont attendus dimanche (15 heures) au Tri postal. Une bande d'oiseaux rares qui ne demandent qu'à partager leurs histoires et leurs chansons pas politiquement correctes. C'est de l'amour, de la colère, de la sincérité ou de l'amertume, via des tubes pas prétentieux avec une urgence de crier : *Ça m'emmerde et En chaussettes à la plaquée* !

Jusqu'à dimanche, le village du festival se trouve au square Perdiguer. Pour participer, chaque spectateur doit se procurer gratuitement un bracelet (chacun donne ce qu'il veut) lui permettant de voir tous les spectacles (à l'exception du concert de Gauvain Sers, payant, samedi soir à la Fabrica). **F.B.**

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Quelques-uns des temps forts de ce week-end. Le programme complet est sur le site dédié <http://cestpasduluxe.fr>

► AUJOURD'HUI

- "La chorale en chantier" à 12h30 à la Médiathèque Ceccano. Un spectacle venu d'Angoulême.
- Exposition photographique "Portraits d'habitants" dès aujourd'hui, 13 heures, à Ceccano. Des portraits dans lesquels transpire l'authenticité.
- Exposition "Au sud dans la lumière du nord", dès 13 heures dans la chapelle du Théâtre des Halles. Christophe Loiseau a proposé aux habitants de la pension de famille de Nîmes de se prêter au jeu du portrait. En s'inspirant des peintres flamands et au terme de deux années consécutives, s'est concrétisée cette grande ambition. Durant quatre jours, accompagnées d'une maquilleuse, d'une coiffeuse et d'une habilleuse, les prises de vues ont été réalisées. Dans des costumes précieux et loués pour l'occasion.
- "Rêves migrants", à 14h30 et à 17h à l'Entrepôt, un spectacle venu d'Aubervilliers. Des hommes qui ont quitté leur pays et sont venus travailler en France. Aujourd'hui, ils habitent de leur vieillesse le Foyer. Mélancoliques, fiers, tristes parfois mais souvent joyeux, leur route a été longue et souvent difficile. Ils en racontent des fragments dans cette fiction qui tente de tracer des diagonales entre des mondes et des histoires multiples, réelles, inventées, humaines en tout cas.
- "Le gospel d'UN GEM" à 16 heures aux Hivernales. Un spectacle "made in Avignon". Une invitation chaleureuse au partage et à la tolérance. Des rires aux larmes, des mots aux maux, des âmes mises en lumière...

La Garance à La Maison Commune

La Garance, scène nationale, s'installe à la Maison commune

En période de grand froid, ce sera un peu de culture pour réchauffer les cœurs

C'est un super lieu de vie ici. Il fait chaud, on peut laver son linge, s'habiller pour pratiquement rien, prendre des douches chaudes et surtout dialoguer avec d'autres personnes". Pour Nelly, qui fréquente les lieux depuis 3 ans maintenant, garder contact avec ses semblables est un des besoins les plus importants à ses yeux.

C'est en tout cas un des engagements "piliers" promus par la Maison commune, depuis sa création en 2013, qui s'est donnée entre autres pour ambition de lutter contre l'isolement en plus d'offrir une aide alimentaire, sanitaire et vestimentaire par le biais d'un regroupement de trois associations à l'origine du dispositif, comme en témoigne Paul Mourges, responsable : "À la base il y avait le Secours Populaire pour la distribution d'habits, les Restos du cœur pour le côté alimentaire et le Village pour l'accueil, avec la mise à disposition de deux douches, deux toilettes, une machine à café et un espace détente. Notre démarche consiste ainsi à venir en aide à toute personne isolée ou non, sans distinction d'âge, d'origine ou de culture et tout au long de l'année".

En effet, plus d'une vingtaine de bénévoles au total, issus des trois associations confondues, soit une équipe de 4 volontaires par jour, accueillent quotidiennement entre 40 et 50 personnes dans le besoin.

D'autre part, le poids de la

culture semble jouer un rôle de premier ordre dans la politique sociale menée par la Maison commune, relance le responsable, en poste depuis cette année : "Dans le projet du Village il y a toujours eu aussi la question de la culture proposée à tous et pour tous, c'est pourquoi depuis le récent départ des Restos du cœur pour des locaux plus grands au 261 avenue Germain Chauvin, La Garance, scène nationale, va venir renforcer nos rangs. Le concept, orchestrer 70 jours par an, à raison de 4-5 jours de spectacles échelonnés sur la durée, des représentations artistiques sur place". La première animation mise en place est prévue à partir du 20 janvier.

La culture, vecteur de partage

Une initiative culturelle grandement appréciée des personnes accueillies, à l'image une fois de plus de la jeune Nelly, pas contre un peu de baume au cœur en cette période de grand froid et en début d'année : "Même si je suis plutôt manuelle, je garderai un œil sur ces animations artistiques. Ces ateliers sont importants pour créer du lien et ne pas rester seule. L'envisage moi-même, si possible, de mettre en place des animations manuelles pour les enfants au sein de la maison de la commune".

Enfin, autre nouveauté cette année, grâce à des fonds déblo-



Une partie des encadrants de la Maison commune dans l'une des salles qui accueillera en janvier une véritable scène pour la venue de La Garance.

7 PHOTO G.R.

qués par la préfecture, l'établissement va pouvoir disposer dès cette semaine, d'une demi-journée d'ouverture des portes en plus et d'une demi-journée de plus pour les mazaudeuses de rue, comprenez une équipe en patrouille qui va à la rencontre des personnes dans le besoin

pour entretenir des relations humaines et le contact si cher à l'association avec ces personnes qui souffrent d'isolement.

À noter que tout don alimentaire, vestimentaire et financier est le bienvenu pour le groupement associatif. De même pour

ceux qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour le bien des autres.

Guillaume RANCOU

Maison Commune, 35 avenue Charles Vidau, ouvert du lundi au samedi tous les matins de 8h30 à 12 heures et désormais le mercredi après-midi de 14h à 17h.

Vaucluse Matin / Novembre 2018

Village Pile Poil à la Gare de Coustellet

MAUBEC

Le groupe "Village Pile Poil" monte un spectacle avec des personnes en précarité

Jusqu'à samedi soir, à la maison de la danse de Coustellet une trentaine de participants assiste au stage de sound-painting du groupe "Village Pile Poil". Sylvain Mazens, musicien, organisateur de l'encadrement accompagné de Benjamin Nid explique : « ce sont trois jours de travail sur la musique et le mouvement. L'intérêt est de monter un spectacle avec des personnes en précarité en 2020 ».

La bonne humeur règne au son de l'accordeon et des multiples instruments à découvrir.

Michele une des participantes explique : « Ce qui me plaît ici c'est de faire de la musique, l'inventivité, je joue de la clarinette, de l'accordeon et du duduk, ce que j'aime dans ce stage c'est le mélange des gens entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas jouer d'un instrument, et ce mélange des personnes qui ont de situations de vie très différentes ». Pour y participer, contactez l'association Lance-croquettes, au 07 87 80 18 12.

Les participants au stage sound-painting.



CATÉGORIE TRAVAIL EN ÉQUIPE, INSERTION SOCIALE MAIRIE DE VIENS



Viens. Une localité du Lubéron, dont le nom résume à lui-seul, la naissance et l'ambition de sa toute nouvelle mairie. On s'y rend pour les démarches administratives ou matrimoniales usuelles. Mais lorsqu'on y entre, on s'y sent plutôt comme chez soi. Et pour cause ...

- Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Viens
- Maîtrise d'œuvre : Cabinet Ostraka
- Entreprise s'étant particulièrement illustrée dans la phase d'exécution : Association « Le Village »

Jusqu'à ces derniers mois, la mairie de Viens accueillait ses administrés dans les espaces inférieurs d'un vénérable édifice de la commune. Afin de proposer aux habitants une adresse d'accueil institutionnelle plus adaptée, la municipalité a lancé un appel d'offres classique. Parmi les postulants, elle a découvert le cabinet Ostraka. Et à partir de là, sa mairie a adopté les futurs contours d'une maison résolument commune, conçue non seulement avec les attentes des Viennois et Viennoises, mais aussi avec leur contribution physique hebdomadaire.

PROJETS SUR-MESURE, S'ABSTENIR

Dans chacune de ses réponses, Ostraka prend le parti de co-réaliser le projet avec son client potentiel. Le challenge est à priori risqué face à des candidats aux propositions

techniquement ficelées et financièrement bouclées. Mais la démarche d'Ostraka a séduit la municipalité par son approche participative et personnalisée, qui privilégie la proximité et l'implication humaine.

SOLIDES COMME LA PAILLE ET L'ARGILE

La réalisation du projet a fait la part belle aux matériaux bio-sourcés. Avec des ballots de paille originaires du pays de Sault, vous édifiez des parois d'une qualité isothermique naturellement adaptée aux étés comme aux hivers. L'argile de carrières voisines, permet de concevoir des enduits muraux, d'une véritable efficacité.

DE LEURS PROPRES MAINS

Dans une époque où le dialogue entre les politiques et les administrés s'avère de plus en plus obtus, les 150 m² de la Mairie de Viens peuvent constituer un havre

À RETENIR

→ Conception bioclimatique, matériaux biosourcés locaux (bois, paille, terre crue), labellisation « Bois des Alpes »

L'ARGUMENT DU JURY

Cette construction modeste est un modèle de coopération, de travail en équipe et de parti pris écologique

exemplaire de communication. Sur les quelques centaines d'habitants de la commune, près de 70 ont consacré quelques uns de leurs week-ends pour participer à la construction de leur mairie ; un endroit aux mesures et aux dimensions humaines.

Thierry Wambergue

GLOSSAIRE

ADAI : Association Départementale des Associations Intermédiaires
ADOMA : Insertion par le logement
ADVSEA : Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde Enfance et Adulte
AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
ALT : Aide au Logement Temporaire
ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APRE : Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi
APTE : Association pour la Promotion des techniques Ecologiques
AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement
BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse
CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF : Caisse d'Allocations familiales
CCAS : Centre communal d'action sociale
CDDI : Contrat à Durée déterminée d'Insertion
CHRS : Centre Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIMADE : Comité Inter Mouvements Auprès Des Evacués
CIP : Conseiller en Insertion Professionnelle
CPIE 84 : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CMP : Centre médico-psychologique
CMS : Centre Medico Social
CMU-C : Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPF : Compte Personnel de Formation
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRAC : Direction régionale des Affaires culturelles
DELD : Demandeur d'Emploi de Longue Durée
DTR : Déclaration Trimestrielle de Ressources
EDES : Espace Départemental des Solidarités
ELSA : Equipes de Liaison et de Soins en Addictologie
EPAUL : Equipe Psychiatrique d'Accueil, d'Urgence et de Liaison
FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement
IAE : L'Insertion par l'Activité Economique
INFA : Institut National de Formation et d'Application
M2E : Maison de l'Entreprise et de l'Emploi
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PADE : Point d'Accès au Droit des Etrangers
PASS : Permanence Accès Soins Santé
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
RESAD : Réunions d'Evaluation de Situations d'Adultes en Difficulté
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSA : Revenu de Solidarité Active
RSI : Régime Social des Indépendants
SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale
SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TH : Travailleur Handicapé
TIG : Travail d'intérêt Général
UDAF : Union Départementale des Associations Familiales



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

